

LIVRET PÉDAGOGIQUE  
DE L'ÉTUDIANT

# HISTOIRE

Licences 2 & 3

---

2023-2024

# 2023-2024

## Calendrier universitaire

### Inscriptions à la faculté

**Administrative** : du 3 juillet au 30 septembre 2023  
sur le site internet de l'UPEC

**Pédagogique** : du 11 au 20 septembre 2023  
lors des réunions de rentrée sur le site indiquée sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité du 16 au 20 octobre 2023

### Emploi du temps

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

### Premier semestre

**Début des cours** : semaine du lundi 25 septembre 2023

**Vacances de la Toussaint** : du samedi 28 octobre au lundi 6 novembre 2023

**Vacances de Noël** : du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024

**Période des examens** : du lundi 8 au samedi 27 janvier 2024

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

### Deuxième semestre

**Début des cours** : semaine du lundi 29 janvier 2024

**Vacances d'hiver** : du samedi 17 février au lundi 26 février 2024

**Vacances de printemps** : du samedi 6 avril au lundi 15 avril 2024

**Période des examens** : du lundi 13 mai au samedi 25 mai 2024

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

### Validation de l'année

**Jury 1ère session** : semaine du 3 juin 2024

**2ème session d'examens** : du lundi 24 juin au samedi 6 juillet 2024

**Jury 2ème session** : du lundi 8 juillet au samedi 20 juillet 2024

## Sommaire

### licences histoire

<b>4</b>	<b>PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ LLSH</b>	
<b>6</b>	<b>PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE</b>	
<b>10</b>	<b>ORGANISATION DES ÉTUDES</b>	
<b>11</b>	<b>DISPOSITIFS NUMÉRIQUES</b>	
<b>14</b>	<b>DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS</b>	
	Semestre 3.....	17
	Semestre 4.....	26
	Semestre 5.....	37
	Semestre 6.....	45
	Explication des types de résultats L2 histoire.....	55
	Doubles licences.....	56
	Parcour Communication.....	58
	L2-L3 choix des ue d'ouverture.....	59
	L2-L3 : TICE.....	60
	Précisions sur les LANSAD.....	61
<b>62</b>	<b>ÉTUDES ET SCOLARITE</b>	
<b>67</b>	<b>SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE</b>	
<b>69</b>	<b>VOCABULAIRE EN USAGE</b>	

# PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

---

## L'équipe de direction

Directrice : Lucie Gournay : [doyen-llsh@u-pec.fr](mailto:doyen-llsh@u-pec.fr)

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien Zanone : [damien.zanone@u-pec.fr](mailto:damien.zanone@u-pec.fr)

- formations et vie étudiante : Elisabeth Vialle et Clément Duyck :

[dir.formations-llsh@u-pec.fr](mailto:dir.formations-llsh@u-pec.fr)

- recherche : Emmanuel Fureix : [fureix@u-pec.fr](mailto:fureix@u-pec.fr)

- relations internationales : Laure Gallouët : [laure.gallouet@u-pec.fr](mailto:laure.gallouet@u-pec.fr)

Responsable administrative :

Karine Bellance : [ra-llsh@u-pec.fr](mailto:ra-llsh@u-pec.fr) - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : [sec.direction-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.direction-llsh@u-pec.fr) -01 45 17 11 32

## Scolarité et examens

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1<sup>er</sup> étage, bureau i2 109

[scola-llsh@u-pec.fr](mailto:scola-llsh@u-pec.fr) - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 – 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

## Relations internationales

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1<sup>er</sup> étage, bureau i3 102

[international-llsh@u-pec.fr](mailto:international-llsh@u-pec.fr) - 01 45 17 66 86

## Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : Nicolas BILET

Site Campus centre - bât. i, 2<sup>e</sup> étage, bureau i3 219

[baip-llsh@u-pec.fr](mailto:baip-llsh@u-pec.fr) - 01 45 17 70 53

# DÉPARTEMENTS DE LA FACULTÉ

---

Selon la licence dans laquelle il est inscrit, chaque étudiant est rattaché à un département dirigé par une directrice ou un directeur et disposant d'un secrétariat pédagogique qu'il est possible de venir consulter pour tout renseignement. De nombreuses informations figurent sur les tableaux d'affichage de ces secrétariats et sur le site internet de la Faculté : [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > Faculté lettres, langues et sciences humaines

## LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

### Département d'allemand

Denis BOUSCH : [bousch@u-pec.fr](mailto:bousch@u-pec.fr)

### Département d'anglais

Karine CHAMBEFORT : [chambefort@u-pec.fr](mailto:chambefort@u-pec.fr)

Sonia BIROCHEAU : [sonia.birocheau@u-pec.fr](mailto:sonia.birocheau@u-pec.fr)

### Département de communication

Stéphanie WOJCIK : [stephanie.wojcik@u-pec.fr](mailto:stephanie.wojcik@u-pec.fr)

### Département de géographie

Aline GARNIER : [aline.garnier@u-pec.fr](mailto:aline.garnier@u-pec.fr)

Emmanuelle FAURE : [emmanuelle.faure@u-pec.fr](mailto:emmanuelle.faure@u-pec.fr)

### Département d'histoire

Mireille TOUZERY : [touzery@u-pec.fr](mailto:touzery@u-pec.fr)

Warren PEZÉ : [warren.peze@u-pec.fr](mailto:warren.peze@u-pec.fr)

### Département de langues romanes

Sergio DELGADO : [sergio.delgado@u-pec.fr](mailto:sergio.delgado@u-pec.fr)

Maria-Graciela VILLANUEVA-BERDOT : [maria-graciela.villanueva@u-pec.fr](mailto:maria-graciela.villanueva@u-pec.fr)

### Département de lettres

Bernard GENDREL : [bernard.gendrel@u-pec.fr](mailto:bernard.gendrel@u-pec.fr)

### Département de philosophie

Jean-Marie CHEVALIER : [jm.chevalier@u-pec.fr](mailto:jm.chevalier@u-pec.fr)

### Département de langues étrangères appliquées – site de Créteil

Alejandro ROMAN ANTEQUERA : [alejandro.roman-antequera@u-pec.fr](mailto:alejandro.roman-antequera@u-pec.fr)

Antoine SERVEL : [antoine.servel@u-pec.fr](mailto:antoine.servel@u-pec.fr)

### Département de langues étrangères appliquées – site de Sénart

Virginie N'DAH-SEKOU : [virginie.ndah-sekou@u-pec.fr](mailto:virginie.ndah-sekou@u-pec.fr)

Francesco SERGI : [francesco.sergi@u-pec.fr](mailto:francesco.sergi@u-pec.fr)

### DELCIFÉ

[delcife@u-pec.fr](mailto:delcife@u-pec.fr)

Vera DELORME : [vera.delorme@u-pec.fr](mailto:vera.delorme@u-pec.fr)

Anne-Laure RIGEADE : [anne-laure.rigeade@u-pec.fr](mailto:anne-laure.rigeade@u-pec.fr)

# PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

---

## Direction

Mme Touzery et M. Pezé

Bur 132 Bât CMC i1 Prendre rendez-vous avec [touzery@u-pec.fr](mailto:touzery@u-pec.fr) ou [warren.pezé@u-pec.fr](mailto:warren.pezé@u-pec.fr)

## Secrétariat du département :

Bureau 116 -Bât i - Campus centre i2 [sec.histoire-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.histoire-llsh@u-pec.fr) 01-45-17-10-91

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h30 / 13h15-15h50

mercredi : 8h30-12h30 / 13h15-18h30

- Rôle du secrétariat :

- accueil des étudiants,
- inscription dans les groupes de travaux dirigés,
- diffusion et actualisation de l'information, mise à jour des emplois du temps,
- prise des rendez-vous avec les enseignants.

## Enseignants d'histoire du département :

M. Jérôme Bazin, MCF histoire contemporaine .....	<a href="mailto:jerome.bazin@u-pec.fr">jerome.bazin@u-pec.fr</a>
M. Jean-François Dubost, PR d'histoire moderne .....	<a href="mailto:dubost@u-pec.fr">dubost@u-pec.fr</a>
M. Clément Fabre, ATER en histoire contemporaine .....	<a href="mailto:clement.fabre@u-pec.fr">clement.fabre@u-pec.fr</a>
Mme Sarah Fourcade, MCF histoire médiévale .....	<a href="mailto:sara.fourcade@u-pec.fr">sara.fourcade@u-pec.fr</a>
M. Emmanuel Fureix, PR histoire contemporaine .....	<a href="mailto:fureix@u-pec.fr">fureix@u-pec.fr</a>
M. Werner Gaboreau, ATER en histoire moderne .....	<a href="mailto:werner.gaboreau@u-pec.fr">werner.gaboreau@u-pec.fr</a>
Mme Nathalie Gorochov, PR histoire médiévale .....	<a href="mailto:gorochov@u-pec.fr">gorochov@u-pec.fr</a>
Mme Sylvie Lacroix, MCF histoire moderne .....	<a href="mailto:sylvie.lacroix@dbmail.com">sylvie.lacroix@dbmail.com</a>
M. Pierre-Emmanuel Guigo, MCF histoire contemporaine .....	<a href="mailto:pierre-emmanuel.guigo@u-pec.fr">pierre-emmanuel.guigo@u-pec.fr</a>
M. Nicolas Laubry, MCF en histoire ancienne .....	<a href="mailto:nicolas.laubry@upec.fr">nicolas.laubry@upec.fr</a>
Mme Virginie Mathé, MCF histoire ancienne .....	<a href="mailto:virginie.mathe@u-pec.fr">virginie.mathe@u-pec.fr</a>
M. Angelo Morabito, chargé de cours en histoire contemporaine .....	<a href="mailto:angelo.morabito@u-pec.fr">angelo.morabito@u-pec.fr</a>
M. Jacques Paviot, PR histoire médiévale .....	<a href="mailto:paviot@u-pec.fr">paviot@u-pec.fr</a>
Mme Corinne Péneau, MCF histoire médiévale .....	<a href="mailto:peneau@u-pec.fr">peneau@u-pec.fr</a>
M. Warren Pezé, MCF histoire médiévale .....	<a href="mailto:warren.peze@u-pec.fr">warren.peze@u-pec.fr</a>
M. Guillaume Pollack, ATER en histoire contemporaine .....	<a href="mailto:guillaume.pollack@u-pec.fr">guillaume.pollack@u-pec.fr</a>
M. Francesco Olivo, contrat doctoral en histoire contemporaine .....	<a href="mailto:francesco.olivo@u-pec.fr">francesco.olivo@u-pec.fr</a>
Mme Viera Rebolledo-Dhuin MCF histoire moderne et contemporaine .....	<a href="mailto:viera.rebolledo-dhuin@u-pec.fr">viera.rebolledo-dhuin@u-pec.fr</a>
Mme Sylvie Rougier-Blanc, PR histoire ancienne .....	<a href="mailto:sylvie.rougier-blanc@u-pec.fr">sylvie.rougier-blanc@u-pec.fr</a>
Mme Marie-Karine Schaub, MCF histoire moderne .....	<a href="mailto:schaub@u-pec.fr">schaub@u-pec.fr</a>
Mme Claire Sotinel, PR histoire ancienne .....	<a href="mailto:claire.sotinel@u-pec.fr">claire.sotinel@u-pec.fr</a>
Mme M.-A. de Suremain, MCF d'h. contemp. (ESPE) .....	<a href="mailto:marie-albane.desuremain@u-pec.fr">marie-albane.desuremain@u-pec.fr</a>
Mme Mireille Touzery, PR histoire moderne .....	<a href="mailto:touzery@u-pec.fr">touzery@u-pec.fr</a>
M. Kévin Tréhuedic, MCF histoire ancienne .....	<a href="mailto:kevin.trehuedic@u-pec.fr">kevin.trehuedic@u-pec.fr</a>

Responsables d'année :

- L1 : M. W. Pezé
- L2 : M. W. Pezé
- L3 : Mme V. Rebolledo-Dhuin

- Pour en savoir plus : <http://lettres-sh.u-pec.fr/departements/histoire/>

## **Perspectives et débouchés après les études d'histoire**

Les études d'histoire, par leur formation pluridisciplinaire, sont ouvertes sur une multitude de débouchés. Le département d'histoire de l'Upec propose des parcours qui sont un atout pour les étudiants dans l'acquisition de compétences liées à un projet professionnel.

1. Les concours d'enseignement : PE, Capes, Agrégation

- professeur des écoles : le parcours de la faculté, offert aux historiens, vous aide à préparer un Master Meef « Professeur des Écoles »

- professeur de l'enseignement secondaire général et professionnel : le parcours « Professeur du secondaire » au niveau L3 en histoire, augmente vos chances de réussir rapidement le Capes d'histoire géographie (préparation au concours dans le cadre du Master Meef « professeur du second degré »). Un Master recherche après la licence vous ouvre l'accès à la préparation de l'agrégation et augmente vos chances de réussite au Capes.

2. Les métiers du livre, de l'édition et du journalisme : le parcours de la Faculté Histoire et Communication, ou les cours fléchés du département d'Histoire « Histoire et journalisme », dès le S2, sont une bonne préparation pour intégrer des formations professionnalisantes (écoles de journalisme, master pro, master recherche)

3. Les métiers de la culture, du patrimoine, de la documentation et des médias : les cours fléchés en 'histoire visuelle' vous donnent, dès le S2, un avant-goût de formations plus professionnalisantes, comme le Master 2 Histoire et médias, conservation et documentation de l'image et du son, en partenariat avec des professionnels du secteur (venus des Archives Départementales 94, de l'ECPAD - Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense - et d'entreprises de production et de diffusion de documents audiovisuels). La spécialité Master 2 Histoire publique vise à former des historiens titulaires d'un M1 en histoire aux métiers de la divulgation historique qu'il s'agisse de la presse spécialisée, de la radio, de la télévision, de la communication événementielle ou du web. La formation s'appuie sur les enseignements des enseignants-chercheurs du Centre de Recherche en Histoire européenne comparée de l'Antiquité à nos jours (Crhec), et de professionnels du secteur venus de musées tels que le Musée des Antiquités nationales (Saint-Germain en Laye), du Musée de l'Immigration, du musée Picasso, du Musée de la Résistance nationale etc, mais aussi des émissions de radio consacrées à l'histoire, de réalisateurs de documentaires historiques ou encore de scénaristes de « serious games ».

4. Les concours administratifs et les concours des écoles de Science Politique pour lesquels vous pouvez suivre les cours fléchés 'histoire et journalisme' à partir du S2.

5. La recherche en histoire : un Master recherche et un Doctorat d'histoire vous ouvrent les concours d'accès à la maîtrise de conférences, ou de chercheur au CNRS. Dès le S2, les cours fléchés 'histoire textuelle', en particulier avec l'étude d'une langue ancienne, vous permettent d'envisager sereinement une spécialisation dans une des quatre périodes historiques en Master Recherche.

## **Le latin et le grec dans les études d'histoire**

Plusieurs enseignements de langues anciennes sont accessibles aux étudiants d'histoire en fonction de leurs études antérieures au collège et au lycée.

La connaissance du latin ou du grec est un plaisir intellectuel pour tous, mais aussi un atout pour apprécier l'Histoire des périodes anciennes, médiévale et au moins une partie de la période moderne.

Latin : Latin Initiation 1, pour les grands débutants - Initiation 2, pour les étudiants ayant étudié le latin au collège ou suivi l'enseignement d'Initiation 1 - Initiation 3, pour les étudiants ayant étudié le latin au lycée ou suivi l'enseignement d'Initiation 2. Voir le Livret de l'étudiant Licence 2 et 3 Lettres.

Grec : Une initiation à la langue grecque est proposée aux grands débutants. Voir Livret de 1<sup>e</sup> année.

### **Cours fléchés**

À partir du 2<sup>ème</sup> semestre de la Licence 1, trois fléchages de cours sont proposés aux étudiants: « histoire et journalisme », « histoire textuelle », « histoire visuelle, sonore et matérielle ». Le fléchage permet aux étudiants de repérer des cours qui, chaque semestre, s'inscrivent dans l'une de ces trois grandes thématiques. En suivant un fléchage, les étudiants ont la possibilité de renforcer leurs connaissances dans ce domaine et de préparer leur orientation après la licence.

Important : les étudiants des différents parcours (parcours professeurs des écoles, parcours professeurs du second degré et parcours communication) ne sont pas concernés par ces fléchages en L3 : ils suivent des cours spécifiques hors du département d'histoire.

### **Cours fléchés « Histoire visuelle, sonore et matérielle » pour l'année 2023-2024**

Cette série de cours permettra aux étudiants de comprendre ce que l'étude des images, des sons et des objets apporte à la connaissance de l'histoire. Les étudiants s'initieront aux manières dont les historiens travaillent sur ces types de sources.

L1S2

Cours Culture générale : histoire visuelle (M. Pollack)

L2S3

Cours de spécialisation en histoire ancienne

L2S4

Cours de spécialisation en histoire contemporaine

L3S5

Option Histoire visuelle : Montrer l'histoire visuelle, sonore et matérielle (1) (Jérôme Bazin, Sara Fourcade, Virginie Mathé)

L3S6

Option Histoire visuelle : Montrer l'histoire visuelle, sonore et matérielle (2) (Jérôme Bazin, Sara Fourcade, Virginie Mathé)



## **Cours fléchés « Histoire et journalisme » pour l'année 2023-2024**

Ces cours s'adressent aux étudiants qui ont un intérêt pour l'histoire sociale et économique, mais aussi pour l'histoire des médias et l'histoire politique.

L1S2

Culture générale :

L2 S3

Cours de spécialisation en histoire médiévale :

L2S4

Cours de spécialisation en histoire contemporaine

L3S5

Option Histoire et journalisme

L3S6

Option histoire et journalisme

# ORGANISATION DES ÉTUDES

---

## INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

### **1<sup>er</sup> temps : inscriptions administratives**

Sur le site de l'UPEC ([www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr)) ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE. **C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.**

### **2<sup>e</sup> temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD**

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué.

**Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, d'emploi du temps.**

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

**Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr/>**

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

## LES EXAMENS

A chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr/> > Scolarité > Examens

# DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

---

**Les outils numériques à disposition des étudiantes et des étudiants**

## **ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE**

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :  
<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

## **CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC**

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

## **LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC**

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs, consulter votre messagerie, consulter les catalogues de la bibliothèque universitaire.

<https://e-campus.u-pec.fr/>

## LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

## SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ.E À SUIVRE DES ENSEIGNEMENTS HORS DE L'UNIVERSITÉ

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

## ATTENTION AU PLAGIAT !

**Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat : sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.**

**Le plagiat compromet vos chances de réussite.**

**Le plagiat est inadmissible, quel que soit le niveau du cursus.**

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques : respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous\*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé **quelques rappels utiles** :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, **tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique** (sous forme de livre) **ou d'un site internet**, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- **Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets**, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- **Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt** dans les conditions évoquées ci-dessus.

**Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.**

\* [www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414)

**Outils d'intelligence artificielle :**

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est **formellement interdite**, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.

# TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

## Semestre 3

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
<b>UE07</b>		<b>Fondamentaux Ancienne et Médiévale</b>	<b>12</b>
2.8.01	3h+1h	Histoire Ancienne *	5
2.8.02	3h+1h	Histoire Médiévale *	5
2.8.03	1h30	Historiographie	2
<b>UE08</b>		<b>Pratiques générales et Langue</b>	<b>6</b>
1.0.11		UE d'ouverture (au choix)	3
2.0.18	1h30	LV1 (obligatoire)	3
2.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne (au choix)	3
<b>UE09</b>		<b>Spécialisations Ancienne et Médiévale</b>	<b>6</b>
2.8.05	2h	Spécialisation Ancienne (en choisir 1 sur 2)	3
2.8.06	2h	Spécialisation Médiévale (en choisir 1 sur 2)	3
<b>UE10</b>		<b>Spécialisations Ancienne et Médiévale / parcours communication</b>	<b>6</b>
2.8.07	2h	Spécialisation Ancienne 3	3
2.8.08	2h	Spécialisation Médiévale 3	3
		<b>Total</b>	<b>30</b>

## Semestre 4

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
<b>UE11</b>		<b>Fondamentaux Moderne et Contemporaine *</b>	<b>9</b>
2.8.09	3h+1h	Moderne	5
2.8.10	3h+1h	Contemporaine	4
<b>UE12</b>		<b>Pratiques générales et Langue (LV1 et info disciplinaire + ECUE au choix)</b>	<b>9</b>
1.0.12		UE d'ouverture (au choix)	3
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.21	1h30	LV1 (obligatoire)	3
2.0.23	1h30	LV2 ou Langue ancienne (au choix)	3
<b>UE13</b>		<b>Spécialisations Moderne et Contemporaine</b>	<b>6</b>
2.8.12	2h	Spécialisation Moderne (en choisir 1 sur 2)	3
2.8.13	2h	Spécialisation Contemporaine (en choisir 1 sur 2)	3
<b>UE14</b>		<b>Spécialisations Moderne et Contemporaine / parcours communication</b>	<b>6</b>
2.8.14	2h	Spécialisation Moderne 3	3
2.8.15	2h	Spécialisation Contemporaine 3	3
		<b>Total</b>	<b>30</b>

## Semestre 5

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
<b>UE15</b>		<b>Fondamentaux L3 1 *</b>	<b>15</b>
3.8.01	1h+2h	Histoire ancienne 1 ou 2	3
3.8.02	1h+2h	Histoire médiévale 1 ou 2	4
3.8.03	1h+2h	Histoire moderne 1 ou 2	4
3.8.04	1h+2h	Histoire contemporaine 1 ou 2	4
<b>UE16</b>		<b>Fondamentaux et options de parcours / Parcours communication</b>	<b>6</b>
3.8.05	1h30	Informatique appliquée à l'Histoire	3
3.8.06	1h+2h	Option Histoire visuelle	3
3.8.07	1h+2h	Option Histoire et journalisme	3
3.8.08	2h	Option Histoire textuelle (choisir un cours en Lettres ou en Philo)	3
<b>UE17</b>		<b>Pratiques générales et Langue</b>	<b>9</b>
3.0.14		UE d'ouverture / LV2 ou Langue ancienne	3
3.0.28	1h30	LV1	3
3.8.11	1h30	Option Faculté	3
<b>Total</b>			<b>30</b>

## Semestre 6

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
<b>UE18</b>		<b>Fondamentaux L3 2 *</b>	<b>15</b>
3.8.12	1h+2h	Histoire ancienne 3 ou 4	4
3.8.13	1h+2h	Histoire médiévale 3 ou 4	3
3.8.14	1h+2h	Histoire moderne 3 ou 4	4
3.8.15	1h+2h	Histoire contemporaine 3 ou 4	4
<b>UE19</b>		<b>Options de parcours / parcours communication</b>	<b>6</b>
3.8.16	1h+2h	Sc. Auxiliaires Anc., Méd., Mod., Cont.	3
3.8.17	1h+2h	Option Histoire visuelle	3
3.8.18	1h+2h	Option Histoire et journalisme	3
3.8.19		Option Histoire textuelle (choisir une 2nde sc. auxiliaire)	3
<b>UE20</b>		<b>Pratiques générales et langues</b>	<b>9</b>
3.0.31	1h30	LV1	3
3.0.33	1h30	UE d'ouverture / LV2 ou Langue ancienne	3
3.8.22	1h30	Option Faculté	3
<b>Total</b>			<b>30</b>

## L2-L3 RÉCAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS (HISTOIRE)

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

Il est impératif de suivre au moins une UE d'ouverture durant le cursus de licence.

- Informatique appliquée à l'histoire. Cet enseignement initie les étudiants aux usages des techniques informatiques pour leur discipline (lexicométrie, cartographie, statistiques...)



# SEMESTRE 3

## UE07 – FONDAMENTAUX ANCIENNE ET MÉDIÉVALE \*

### 2.8.01 - HISTOIRE ANCIENNE

**Volume horaire hebdomadaire :** 3h+1h

**Programme :**

**Cités et royaumes hellénistiques**

Cours de Mme Rougier-Blanc

TD de Mme Rougier-Blanc, Mme Buchère et M. Tréhuédic

Nous nous proposons d'étudier l'histoire de l'époque hellénistique (323-31 av. J.-C.) en faisant appel aux différentes sources anciennes pour mettre en évidence l'évolution des cités et la mise en place des grands royaumes (antigonide, lagide et séleucide), leur fonctionnement et leurs relations, les mutations économiques et sociales qui accompagnent la diffusion de la langue et de la culture grecque aussi bien en Asie Mineure qu'en Orient. Ce cours permet d'aborder l'histoire de la période de façon globale, notamment en analysant les procédés de transferts culturels entre cités et populations locales.

**Bibliographie :**

Erskine, A. dir., *Le monde hellénistique. Espaces, sociétés, cultures*, Rennes, 2004.

Grandjean, C., Hoffmann G., Capdetrey L. et Carrez-Maratrey, J.Y., *Le monde hellénistique*, Armand Colin, Paris, 2008.

Will, Ed., *Histoire politique du monde hellénistique*, 2 vol. Nancy, 1979-1982, reprint. 1vol, Seuil, Paris.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE07 Fondamentaux Ancienne et Médiévale *, 2.8.01 Histoire Ancienne		
<b>1ère session</b>	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
<b>2ème session</b>		Epreuve orale : 100%

### 2.8.02 - HISTOIRE MÉDIÉVALE

**Volume horaire hebdomadaire :** 3h+1h

**Programme :**

**L'Occident du XIe au XIVe siècle (1000-1378)**

Cours de Mme Péneau

TD de Mme Péneau, Mme Fourcade et M. Pezé.

Le cours et les travaux dirigés présenteront les grandes étapes de l'histoire européenne du XIe siècle à la fin du XIVe siècle. Le cours mettra l'accent sur le politique pour comprendre le rôle de l'Église et de la réforme grégorienne, les caractères et les transformations de la féodalité et l'essor de l'État. La variété des formes d'organisations politiques sera également décrite, des villes à l'Empire en passant par les principautés et les royaumes. Les différents systèmes, héréditaires ou électifs, seront présentés en prenant en compte les formes d'expérimentation, de ritualisation et d'invention que l'on peut observer à tous les niveaux de la société. La

réflexion théorique qui se déploie dans les miroirs ou les traités scolastiques permettra de mieux en comprendre les enjeux. Les travaux dirigés approfondiront les modalités économiques, sociales, religieuses et culturelles de ces évolutions.

BALARD Michel, GENET Jean-Philippe, MICHEL Rouche, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, 1990 (nombreuses éditions), 320 p.

DALARUN Jacques, *Gouverner, c'est servir. Essai de démocratie médiévale*, Paris, Alma, 2012, 456 p.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE07 Fondamentaux Ancienne et Médiévale *, 2.8.02 Histoire Médiévale		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve orale : 100%

## 2.8.03 - HISTORIOGRAPHIE

**Enseignant(s) :** PIERRE-EMMANUEL GUIGO,

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30

Ce cours vise à offrir un éclairage général de l'histoire de l'histoire, en se focalisant tout particulièrement sur les XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle, afin de comprendre comment cette discipline s'est construite comme science humaine. Nous verrons ainsi ce qui fonde la méthodologie de l'historien, ainsi que les défis – technologiques et scientifiques – qu'il rencontre aujourd'hui. Nous nous intéresserons également aux dialogues engagés avec les autres disciplines et en particulier les sciences sociales. Enfin, nous nous intéresserons aux débats et aux avancées historiographiques plus contemporains.

**Bibliographie :**

DOSSE, François, DELACROIX, François, GARCIA, Patrick, *Historicités*, Paris, La Découverte, 2009.

OFFENSTADT, Nicolas, *L'historiographie*, Paris, Puf, coll. « Que sais-je ? » n°3933, 2011

PROST, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Ed. du Seuil, coll. « Points », 1996, rééd. 2010.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE07 Fondamentaux Ancienne et Médiévale *, 2.8.03 Historiographie		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve orale : 100%

# UE08 – PRATIQUES GÉNÉRALES ET LANGUE

## 1.0.11 - UE D'OUVERTURE

### 2.0.18 - LV1

**Volume horaire hebdomadaire** : 1h30

**Programme** :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB: Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

#### **Qu'est-ce que le LANSAD ?**

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (à confirmer à la rentrée).

#### **Bon à savoir**

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

cf. livret LANSAD pour plus de détails

### 2.0.20 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

**Volume horaire hebdomadaire** : 1h30

# UE09 – SPÉCIALISATIONS ANCIENNE ET MÉDIÉVALE

## 2.8.05 - SPÉCIALISATION ANCIENNE (EN CHOISIR 1 SUR 2)

**Volume horaire hebdomadaire :** 2h

**Programme :**

Spécialisation 1 :

**La Grèce des palais : Minoens et Mycéniens**

Fléchage histoire visuelle : Mme Rougier-Blanc

Ce cours se propose d'étudier la Grèce (et la Crète) du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. en insistant sur tous les aspects de la culture matérielle de ces civilisations palatiales. Nous nous intéresserons tout particulièrement à la découverte de ces brillantes civilisations, à l'architecture des palais, à la vie politique et sociale des Minoens et Mycéniens, aux objets issus de l'artisanat palatial (vases, armes, objets de prestige). La peinture murale sera analysée, respectivement en contexte minoen (Cnossos), cycladique (Akrotiri-Théra, la « Pompéi crétoise ») et mycénien (Pylos et Mycènes) pour interpréter et comparer les schémas et discours iconographiques liés au pouvoir. On s'attachera aussi à retracer l'évolution de ces sociétés de l'âge du Bronze et les relations, notamment commerciales, politiques et culturelles, qu'elles ont entretenues avec leurs voisins du moment (les Hittites, les Égyptiens).

Bibliographie indicative :

Darcque, Pascal, éd., *Les Mycéniens. Des Grecs du II<sup>e</sup> millénaire*, Faton, Paris, 2000.

Farnoux, Alexandre, *Cnossos. L'archéologie d'un rêve*, Découverte Gallimard, Paris, 1993.

Le Guen, Brigitte, dir, D'Ercole, Maria Cecilia, Zurbach Julien, *Naissance de la Grèce. De Minos à Solon (3200-510 avant notre ère)*, Belin, Paris, 2019, p. 29-243.

Spécialisation 2 :

**L'Empire perse de Cyrus à Alexandre**

Enseignant : M. Tréhuédic

Les récents progrès historiographiques ont révolutionné notre appréciation de l'Empire perse. Partis d'Iran au VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les Perses achéménides vont succéder aux empires assyrien et babylonien et étendre pendant plus de deux siècles leur domination depuis l'Égypte et les Balkans jusqu'à l'Indus. Le cours est une introduction à l'histoire de cet Empire qui a fasciné les anciens Grecs comme les historiens modernes.

Bibliographie :

HERODOTE, *Histoire (L'Enquête)*, traduction A. Barguet, Gallimard, Paris, (1964) 1990

BRIANT, Pierre, *Darius, les Perses et l'Empire*, Gallimard, Paris, 1992

BRIANT, Pierre, *Histoire de l'Empire perse*, Fayard, Paris, 1996

Spécialisation 3 :

**Littérature et société en Grèce archaïque**

Enseignant : Mme Buchère

Ce cours vise à offrir un éclairage sur le fonctionnement des sociétés grecques archaïques à partir des sources littéraires de la période. D'Homère à Pindare en passant par les poètes

lyriques et les présocratiques, les auteurs livrent des témoignages variés des pratiques, des événements politiques et des représentations de leur époque : naissance des cités, de la philosophie, luttes politiques, perception de la jeunesse, de la vieillesse et de la mort, place des femmes dans la société... L'étude critique des œuvres du VIII<sup>ème</sup> au début du V<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. permettra également d'établir des comparaisons avec d'autres civilisations (égyptienne, babylonienne).

Bibliographie :

CANFORA Luciano, *Histoire de la littérature grecque d'Homère à Aristote*, Paris, Desjonquères, 1994.

LE GUEN Brigitte (dir.), D'ERCOLE Maria Cecilia, ZURBACH Julien, *Naissance de la Grèce : de Minos à Solon, 3200 à 510 avant notre ère*, Paris, Belin, 2019.

SNODGRASS Anthony, *La Grèce archaïque : le temps des apprentissages*, trad. de *Archaic Greece. The Age of Experiment*, Londres, 1980, Paris, Hachette, 1995.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE09 Spécialisations Ancienne et Médiévale, 2.8.05 Spécialisation Ancienne (en choisir 1 sur 2)		
<b>1ère session</b>	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
<b>2ème session</b>		Epreuve orale : 100%

## 2.8.06 - SPÉCIALISATION MÉDIÉVALE (EN CHOISIR 1 SUR 2)

**Volume horaire hebdomadaire :** 2h

**Programme :**

Spécialisation 1 :

**Les royaumes scandinaves des Vikings à l'Union de Kalmar**

Enseignant : Mme Péneau

Le cours sera consacré à l'étude des sociétés et des royaumes situés au Nord de l'Europe de la fin du VIII<sup>ème</sup> siècle au début du XVI<sup>ème</sup> siècle. Nous nous intéresserons dans un premier temps à la société de l'époque viking, lorsque les Scandinaves, connus pour être de grands marchands, se mettent à piller l'Occident, puis à créer des colonies de peuplement et des entités politiques originales (Islande, royaume d'York, principauté normande, Rus'). Puis, nous verrons la manière dont les sociétés s'europeanisent au moment de la christianisation. Les royaumes de Suède, de Danemark et de Norvège se structurent selon des modèles occidentaux. Les sociétés des trois royaumes connaissent toutefois des évolutions très différentes au cours du Moyen Âge. Ce cours sera l'occasion de se familiariser avec des sources originales (archéologie, pierres runiques, sagas islandaises, lois scandinaves, chroniques rimées).

Bauduin Pierre, *Histoire des vikings, de l'expansion à la diaspora*, Paris, Tallandier, 2019.

Coviaux Stéphane, *La fin du monde viking*, Paris, passés composés, 2019.

Helle Knut (sous la dir. de), *The Cambridge History of Scandinavia*, tome I, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

Spécialisation 2 :

### La noblesse au Moyen Âge (XIIe-XVe siècle)

Enseignant : Mme Fourcade

Groupe étroit concentrant richesse, exercice de l'autorité publique et suprématie militaire, la noblesse domine la société médiévale. De nombreuses sources textuelles, iconographiques et archéologiques permettent de retracer sa position éminente. Entre le XIIe et le XVe siècle, la noblesse s'affirme et se structure, développant une culture fondée sur des vertus spécifiques en lien avec l'idéal chevaleresque (honneur, bravoure, prouesse, courtoisie) et adoptant un mode de vie propre, entre croisade, chasse, tournoi et fêtes.

Bibliographie :

M. Aurell, *La Noblesse en Occident (Ve-XVe siècle)*, Paris, Armand Colin, 1996.

Ph. Contamine, *La Noblesse au royaume de France, de Philippe le Bel à Louis XI*, Paris, PUF, 1997.

M. Keen, *Chivalry*, New Haven, Yale University Press, 1984.

Spécialisation 3 :

### Voyager au Moyen Âge

Enseignant : M. Paviot

Nous nous intéresserons au déplacement au Moyen Âge, en Europe, mais aussi dans le monde musulman ou chinois. Qui se déplace, pour quelles raisons ? Nous étudierons les hommes de foi (pèlerins, missionnaires, hommes de religion), les marchands, les marins, les ambassadeurs et les envoyés, les militaires, les « touristes ». Quels sont les moyens de se déplacer ? Nous verrons les routes, les pistes, les auberges, les caravansérails, les animaux de transport, les bateaux, les navires. Enfin, que rapporte-t-on du voyage ?

Bibliographie :

Jean RICHARD, *Les récits de voyage et de pèlerinage*, Turnhout, Brepols, « Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 38 », 1981.

*Trade, Travel, and Exploration in the Middle Ages. An Encyclopedia*, éd. John Block Friedman et Kristen Mossler Figg, New York - Londres, Garland, 2000.

Jean VERDON, *Voyager au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 1998.

*Voyager au Moyen Âge*, catalogue de l'exposition, Paris, musée de Cluny - musée du Moyen Âge, 2015.

*Voyager et voyageurs au Moyen Âge. XXVIe Congrès de la SHMESP*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.

Modalités de contrôle des connaissances

UE09 Spécialisations Ancienne et Médiévale, 2.8.06 Spécialisation Médiévale (en choisir 1 sur 2)

<b>1ère session</b>	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
<b>2ème session</b>		Epreuve orale : 100%

# UE10 – SPÉCIALISATIONS ANCIENNE ET MÉDIÉVALE / PARCOURS COMMUNICATION

## 2.8.07 - SPÉCIALISATION ANCIENNE 3

Volume horaire hebdomadaire : 2h

**Programme :**

Spécialisation 1 :

**La Grèce des palais : Minoens et Mycéniens**

Fléchage histoire visuelle : Mme Rougier-Blanc

Ce cours se propose d'étudier la Grèce (et la Crète) du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. en insistant sur tous les aspects de la culture matérielle de ces civilisations palatiales. Nous nous intéresserons tout particulièrement à la découverte de ces brillantes civilisations, à l'architecture des palais, à la vie politique et sociale des Minoens et Mycéniens, aux objets issus de l'artisanat palatial (vases, armes, objets de prestige). La peinture murale sera analysée, respectivement en contexte minoen (Cnossos), cycladique (Akrotiri-Théra, la « Pompéi crétoise ») et mycénien (Pylos et Mycènes) pour interpréter et comparer les schémas et discours iconographiques liés au pouvoir. On s'attachera aussi à retracer l'évolution de ces sociétés de l'âge du Bronze et les relations, notamment commerciales, politiques et culturelles, qu'elles ont entretenues avec leurs voisins du moment (les Hittites, les Égyptiens).

Bibliographie indicative :

Darcque, Pascal, éd., *Les Mycéniens. Des Grecs du II<sup>e</sup> millénaire*, Faton, Paris, 2000.

Farnoux, Alexandre, *Cnossos. L'archéologie d'un rêve*, Découverte Gallimard, Paris, 1993.

Le Guen, Brigitte, dir, D'Ercole, Maria Cecilia, Zurbach Julien, *Naissance de la Grèce. De Minos à Solon (3200-510 avant notre ère)*, Belin, Paris, 2019, p. 29-243.

Spécialisation 2 :

**L'Empire perse de Cyrus à Alexandre**

Enseignant : M. Tréhuédic

Les récents progrès historiographiques ont révolutionné notre appréciation de l'Empire perse. Partis d'Iran au VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les Perses achéménides vont succéder aux empires assyrien et babylonien et étendre pendant plus de deux siècles leur domination depuis l'Égypte et les Balkans jusqu'à l'Indus. Le cours est une introduction à l'histoire de cet Empire qui a fasciné les anciens Grecs comme les historiens modernes.

Bibliographie :

HERODOTE, *Histoire (L'Enquête)*, traduction A. Barguet, Gallimard, Paris, (1964) 1990

BRIANT, Pierre, *Darius, les Perses et l'Empire*, Gallimard, Paris, 1992

BRIANT, Pierre, *Histoire de l'Empire perse*, Fayard, Paris, 1996

### Spécialisation 3 :

Littérature et société en Grèce archaïque

Enseignant : Mme Buchère

Ce cours vise à offrir un éclairage sur le fonctionnement des sociétés grecques archaïques à partir des sources littéraires de la période. D'Homère à Pindare en passant par les poètes lyriques et les présocratiques, les auteurs livrent des témoignages variés des pratiques, des événements politiques et des représentations de leur époque : naissance des cités, de la philosophie, lutttes politiques, perception de la jeunesse, de la vieillesse et de la mort, place des femmes dans la société... L'étude critique des œuvres du VIIIème au début du Vème siècle av. J.-C. permettra également d'établir des comparaisons avec d'autres civilisations (égyptienne, babylonienne).

Bibliographie :

CANFORA Luciano, *Histoire de la littérature grecque d'Homère à Aristote*, Paris, Desjonquères, 1994.

LE GUEN Brigitte (dir.), D'ERCOLE Maria Cecilia, ZURBACH Julien, *Naissance de la Grèce : de Minos à Solon, 3200 à 510 avant notre ère*, Paris, Belin, 2019.

SNODGRASS Anthony, *La Grèce archaïque : le temps des apprentissages*, trad. de *Archaic Greece. The Age of Experiment*, Londres, 1980, Paris, Hachette, 1995.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE10 Spécialisations Ancienne et Médiévale / parcours communication , 2.8.07		
Spécialisation Ancienne 3		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve orale : 100%

## 2.8.08 - SPÉCIALISATION MÉDIÉVALE 3

**Volume horaire hebdomadaire :** 2h

**Programme :**

Spécialisation 1 : Spécialisation 1 :

**Les royaumes scandinaves des Vikings à l'Union de Kalmar**

Enseignant : Mme Péneau

Le cours sera consacré à l'étude des sociétés et des royaumes situés au Nord de l'Europe de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous nous intéresserons dans un premier temps à la société de l'époque viking, lorsque les Scandinaves, connus pour être de grands marchands, se mettent à piller l'Occident, puis à créer des colonies de peuplement et des entités politiques originales (Islande, royaume d'York, principauté normande, Rus'). Puis, nous verrons la manière dont les sociétés s'europanisent au moment de la christianisation. Les royaumes de Suède, de Danemark et de Norvège se structurent selon des modèles occidentaux. Les sociétés des trois royaumes connaissent toutefois des évolutions très différentes au cours du Moyen Âge. Ce cours sera l'occasion de se familiariser avec des sources originales (archéologie, pierres runiques, sagas islandaises, lois scandinaves, chroniques rimées).



Bauduin Pierre, *Histoire des vikings, de l'expansion à la diaspora*, Paris, Tallandier, 2019.  
 Coviaux Stéphane, *La fin du monde viking*, Paris, passés composés, 2019.  
 Helle Knut (sous la dir. de), *The Cambridge History of Scandinavia*, tome I, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

Spécialisation 2 :

### La noblesse au Moyen Âge (XIIe-XVe siècle)

Enseignant : Mme Fourcade

Groupe étroit concentrant richesse, exercice de l'autorité publique et suprématie militaire, la noblesse domine la société médiévale. De nombreuses sources textuelles, iconographiques et archéologiques permettent de retracer sa position éminente. Entre le XIIe et le XVe siècle, la noblesse s'affirme et se structure, développant une culture fondée sur des vertus spécifiques en lien avec l'idéal chevaleresque (honneur, bravoure, prouesse, courtoisie) et adoptant un mode de vie propre, entre croisade, chasse, tournoi et fêtes.

Bibliographie :

M. Aurell, *La Noblesse en Occident (Ve-XVe siècle)*, Paris, Armand Colin, 1996.  
 Ph. Contamine, *La Noblesse au royaume de France, de Philippe le Bel à Louis XI*, Paris, PUF, 1997.  
 M. Keen, *Chivalry*, New Haven, Yale University Press, 1984.

Spécialisation 3 :

### Voyager au Moyen Âge

Enseignant : M. Paviot

Nous nous intéresserons au déplacement au Moyen Âge, en Europe, mais aussi dans le monde musulman ou chinois. Qui se déplace, pour quelles raisons ? Nous étudierons les hommes de foi (pèlerins, missionnaires, hommes de religion), les marchands, les marins, les ambassadeurs et les envoyés, les militaires, les « touristes ». Quels sont les moyens de se déplacer ? Nous verrons les routes, les pistes, les auberges, les caravansérails, les animaux de transport, les bateaux, les navires. Enfin, que rapporte-t-on du voyage ?

Bibliographie :

Jean RICHARD, *Les récits de voyage et de pèlerinage*, Turnhout, Brepols, « Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 38 », 1981.  
*Trade, Travel, and Exploration in the Middle Ages. An Encyclopedia*, éd. John Block Friedman et Kristen Mossler Figg, New York – Londres, Garland, 2000.  
 Jean VERDON, *Voyager au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 1998.  
*Voyager au Moyen Âge*, catalogue de l'exposition, Paris, musée de Cluny – musée du Moyen Âge, 2015.  
*Voyager et voyageurs au Moyen Âge. XXVIe Congrès de la SHMESP*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE10 Spécialisations Ancienne et Médiévale / parcours communication , 2.8.08		
Spécialisation Médiévale 3		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve orale : 100%

# SEMESTRE 4

## UE11 – FONDAMENTAUX MODERNE ET CONTEMPORAINE \*

### 2.8.09 - MODERNE

Volume horaire hebdomadaire : 3h+1h

Programme :

**Empire, monarchies et républiques : les systèmes politiques européens à l'époque moderne. 1515-1660 (environ)**

Cours de Mme Touzery

TD de Mme Touzery et M. Gaboreau

Ce cours vise à étudier les différents systèmes politiques dans l'Europe moderne, du déclin des régimes à prétention universelle (papauté, Empire) à l'essor des grands royaumes héréditaires et états nationaux (France, Espagne, Angleterre), sans doute un des faits majeurs de l'époque. Mais on verra aussi les contre-modèles offerts par plusieurs pays « républicains » (Provinces-Unies, Cantons Suisses, Venise) mais aussi aristocratique (Pologne). A partir de l'analyse de constructions aussi différentes sur les XVIIe-XVIIIe siècles, on pourra ainsi étudier l'affirmation des états modernes, notamment dans leur originalité de traitement du rapport à la religion et à l'Église (Pape, évêques notamment) mais aussi dans le rapport à leurs sociétés.

On débutera en constatant les effets très différents des guerres de religion sur les régimes politiques européens : consolidation de la monarchie des Bourbons en France, fragilisation de la monarchie anglaise des Stuart, éclatement de la puissance Habsbourg. Les limites internes à l'essor de ces pouvoirs seront prises en compte notamment à travers l'étude des épisodes authentiquement révolutionnaires du milieu du XVIIIe siècle (Révolution anglaise, Fronde) mais aussi les contestations régionales. Le régime de monarchie absolue existe-t-il alors vraiment ? L'apparition de conflits proprement internationaux à partir de la guerre de Trente ans (1618-1648) permettra de saisir l'émergence de l'idée d'un équilibre européen et donc d'une notion nouvelle d'Europe politique au delà des faits dynastiques.

Bibliographie

Bourdeu, Emmanuel, Cenat Jean-Philippe et Richardson David, *Les Temps Modernes, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Armand Colin, 2017.

Cottret, Bernard et Monique, *Histoire politique de l'Europe, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Ophrys, 1996.

Lebrun François, *Le XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, éd. de poche, 2013.

Modalités de contrôle des connaissances

UE11 Fondamentaux Moderne et Contemporaine \*, 2.8.09 Moderne

<b>1ère session</b>	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
<b>2ème session</b>		Epreuve orale : 100%

## 2.8.10 - CONTEMPORAINE

**Volume horaire hebdomadaire** : 3h+1h

**Programme** :

**Histoire mondiale de la France au XIXe siècle**

Enseignants : cours de M. Fureix et TD de M. Fabre

Ce cours abordera l'histoire de France au XIXe siècle (1814-1914) en l'inscrivant dans une histoire mondiale. En un siècle où les circulations d'hommes, d'idées, de biens, de capitaux atteignent une ampleur jusque là inédite, il est impossible de limiter l'histoire de la France aux seules frontières hexagonales. Les phénomènes étudiés à l'échelle de la France le seront donc aussi à une échelle transnationale : mobilité et immobilité des hommes et des femmes ; circulations politiques ; circulations économiques, sociales et environnementales ; guerre et paix ; histoire impériale et coloniale, etc. Écrire une histoire de la France reliée au monde : tel est en somme l'objectif de ce cours d'histoire du XIXe siècle.

**Bibliographie** :

Delalande Nicolas, TRUONG-LOÏ Blaise, *Histoire politique du XIXe siècle*, Paris, Presses de sciences Po, 2021.

Deluermoz Quentin, *D'ici et d'ailleurs. Histoires globales de la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2022 (ouvrage spécialisé).

FUREIX Emmanuel, *Le siècle des possibles. 1814-1914*, Paris, PUF, 2014 (pour le contexte historique).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE11 Fondamentaux Moderne et Contemporaine *, 2.8.10 Contemporaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve orale : 100%

## UE12 – PRATIQUES GÉNÉRALES ET LANGUE (LV1 ET INFO DISCIPLINAIRE + ECUE AU CHOIX)

### 1.0.12 - UE D'OUVERTURE

### 2.0.02 - INFORMATIQUE APPLIQUÉE

**Enseignant(s)** : Hélène D HERVE, MATTHIAS TRIBOY,

**Volume horaire hebdomadaire** : 2h

**Programme** :

Voir partie « Précisions sur les enseignements transversaux »

**Modalités spécifiques au régime dérogatoire.** Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès l'acceptation de leur inscription en régime dérogatoire avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cette ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

## Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, [matthias.triboy@u-pec.fr](mailto:matthias.triboy@u-pec.fr)

Secrétariat de licence 1<sup>ère</sup> année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, [sec.licence1-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.licence1-llsh@u-pec.fr)

Modalités de contrôle des connaissances UE12 Pratiques générales et Langue (LV1 et info disciplinaire + ECUE au choix), 2.0.02 Informatique appliquée		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
<b>2<sup>ème</sup> session</b>		Epreuve écrite : 100%

**Régime général** : Contrôle continu en TD, deux travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

**Régime dérogatoire** : DST semaine 13, durée 2 heures

**Session de seconde chance** : Epreuve pratique, durée 2 heures

## 2.0.21 - LV1

**Volume horaire hebdomadaire** : 1h30

**Programme** :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB: Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (à confirmer à la rentrée).

### **Bon à savoir**

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

cf. livret LANSAD pour plus de détails

## **2.0.23 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE**

**Volume horaire hebdomadaire** : 1h30

## **UE13 – SPÉCIALISATIONS MODERNE ET CONTEMPORAINE**

### **2.8.12 - SPÉCIALISATION MODERNE (EN CHOISIR 1 SUR 2)**

**Volume horaire hebdomadaire** : 2h

**Programme** :

Spécialisation 1 :

#### **Histoire de l'imprimé en Europe occidentale (XVe-XVIIIe siècles)**

Enseignant : Viera Rebolledo-Dhuin

La naissance de l'imprimerie se situe au cœur des enjeux de l'histoire moderne de l'Europe occidentale (XVe-XVIIIe siècles). Elle joue un rôle fondamental dans la Réforme, elle participe à la diffusion des écrits des Humanistes comme à la mise en place des « entreprises éditoriales » des Lumières, et notamment à l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Ce cours permettra non seulement d'appréhender les grands repères de l'histoire de l'imprimé, dans le cadre d'une chronologie plus générale, mais également de mettre en relation l'histoire du livre et l'histoire intellectuelle, comme l'histoire des techniques et l'histoire économique, en les inscrivant dans un cadre juridique spécifique, qui voit le bouleversement des corporations comme la naissance du copyright. Nous nous intéresserons aux conditions de production, de diffusion et de réception de différents types d'imprimés qu'il s'agisse de livres, de documents iconographiques, d'imprimés commerciaux ou juridiques. Cela nécessitera également une attention aux pratiques de lecture, comprenant une dimension démographique.

Bibliographie :

**Barbier Frédéric**, *Histoire du livre en Occident*, 3e éd. revue, corrigée et augmentée., Paris, A. Colin, coll. « Collection U », 2012, 351 p.

**Barbier Frédéric, Juratic Sabine et Varry Dominique (dir.)**, *L'Europe et le livre. Réseaux et pratiques du négoce de librairie : XVIe-XIXe siècles*, Paris, Klincksieck, 1996, 655 p.

**Febvre Lucien et Martin Henri-Jean**, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », n° 49, 1999 (1ère éd. 1958), 557 p.

**Darnton Robert**, *Apologie du livre. Demain, aujourd'hui, hier*, traduit par Jean-François SENÉ, Paris, Gallimard, coll. « Folio », n° 570, 2012 (1ère éd. 2009), 315 p.

**Sordet Yann**, *Histoire du livre et de l'édition: production & circulation, formes & mutations*, Paris, Albin Michel, 2021, 798 p.

Spécialisation 2 :

### **Les plantes utiles à l'homme**

Enseignant : Mme Lacroix

Les 'plantes de civilisation' qui sont fondamentales à la survie des populations humaines sont le blé en Occident, le riz en Asie et le maïs en Amérique par exemple, mais d'autres jouent aussi un grand rôle dans les économies, les politiques, les sociétés et les cultures. A l'époque moderne, de nombreux échanges et transferts de plantes ont lieu entre les continents. Nous étudierons comment le sucre, le thé, le café, le coton, l'indigo et tant d'autres plantes changent l'Occident du XVIe au XVIIIe siècle

Bibliographie à la rentrée

Spécialisation 3 :

### **Femmes et politique à l'époque moderne**

Enseignant : Mme Schaub

Depuis l'interrogation de l'historienne Michelle Perrot au début des années 1980, qui se demandait si l'histoire des femmes était possible, le champ de l'histoire des femmes et du genre s'est considérablement développé et s'est installé dans le paysage historiographique. À travers l'histoire des femmes et surtout de leur rapport à la politique, on s'interrogera sur l'évolution de cette historiographie, mais aussi sur l'histoire des pratiques sociales et politiques de femmes qui s'adaptaient ou contournaient les normes en vigueur et participaient aux grands événements internationaux. Le rapport des femmes à la politique est un observatoire efficace pour voir comment l'histoire des femmes et du genre a évolué depuis une vingtaine d'années et en quoi elle a transformé notre connaissance et notre compréhension des sociétés d'Ancien Régime.

Bibliographie :

S. Beauvalet-Boutouyrie, *Histoire des femmes à l'époque moderne, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Belin Sup, 2003

S. Beauvalet-Boutouyrie et E. Berthiaud, *Le Rose et le Bleu. La fabrique du féminin et du masculin. Cinq siècles d'histoire*, Paris, Belin, 2016

G. Duby et M. Perrot (dirs.), *Histoire des Femmes en Occident*, vol 2, *Histoire des femmes à l'époque moderne*, A. Farge et N. Zemon Davies (dirs.), Paris, Seuil, 1984

### Modalités de contrôle des connaissances

UE13 Spécialisations Moderne et Contemporaine, 2.8.12 Spécialisation Moderne (en choisir 1 sur 2)

<b>1ère session</b>	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
<b>2ème session</b>		Epreuve orale : 100%

## 2.8.13 - SPÉCIALISATION CONTEMPORAINE (EN CHOISIR 1 SUR 2)

**Volume horaire hebdomadaire : 2h**

**Programme :**

Spécialisation 1 :

Programme à la rentrée

### **Histoire des empires coloniaux (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)**

Enseignant : M. Fabre

En couvrant deux siècles d'histoire, depuis les prémices de la colonisation jusqu'au « legs colonial » qui, au-delà des décolonisations, fait de notre monde contemporain un monde largement postcolonial, ce cours propose une vue d'ensemble des empires coloniaux, et synthétise les résultats d'une historiographie dynamique qui, depuis plusieurs décennies, ne cesse d'affiner notre compréhension des situations coloniales. C'est une histoire politique, économique, environnementale, savante, culturelle, intime et sociale des empires coloniaux qu'il propose, attentive autant à l'(i)agency(i) des populations colonisées, aux connexions et circulations entre métropoles et colonies aussi bien qu'entre empires, qu'aux apports des sources matérielles et visuelles ou aux spécificités de l'archive coloniale.

### **Bibliographie :**

SINGARAVÉLOU, Pierre (dir.), *Les Empires coloniaux, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Points, 2013.

BLANC, Guillaume (dir.), *Décolonisations. Histoires situées d'Afrique et d'Asie (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>)*, Paris, Points, 2022.

KLEIN, Jean-François, SINGARAVÉLOU, Pierre et SUREMAIN, Marie-Albane (de), *Atlas des empires coloniaux*, Paris, Autrement, 2012.

Spécialisation 2 : **Une histoire de la violence au XIX<sup>e</sup> siècle**

Enseignant : M. Fureix

Ce cours envisage une histoire globale de la violence sous toutes ses formes, sur un long XIXe siècle (de la Révolution aux années 1900).

Le cours aborde successivement :

- Les violences ordinaires à la ville et à la campagne, entre voisins, entre métiers, entre villages (rixes), etc.
- Les violences criminelles (crimes de sang, parricides, infanticides, viols, etc.). Les imaginaires du crime sont aussi étudiés, alors qu'émergent les « faits divers » criminels et la criminologie.
- Les violences sociopolitiques (émeutes, insurrections, révolutions, attentats), de la Révolution française jusqu'aux attentats anarchistes des années 1890.

Les liens avec le présent sont très fortement interrogés dans ce cours. Des dossiers de groupe sont proposés.

Bibliographie :

MUCHEMBLED Robert, *Une histoire de la violence de la fin du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, Seuil, coll. Points, 2014.

CHAUVAUD Frédéric, *De Pierre Rivière à Landru : la violence apprivoisée*, Paris, Brépols, 1991.

Spécialisation 3 :

**La France en guerre 1939-1945**

Enseignant : M. Pollack

Ce cours s'attache à étudier la période de l'histoire de la France (empire compris) de l'entrée en guerre à la Libération. Les différents thèmes qui seront abordés :

- les origines de la défaite de 1940
- l'installation des différents régimes d'occupation allemand et italiens,
- Le régime de Vichy
- La France libre
- La mise en œuvre de la collaboration politique
- Les persécutions et les déportations des juifs dans le cadre de la mise en œuvre du génocide
- Les comportements individuels et collectifs (survie, collaboration, résistances)
- La vie quotidienne des Françaises et des Français durant l'Occupation.

**Bibliographie :**

Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Vichy, 1940-1944*, Paris, Perrin « Tempus », 2004.

Nicolas Beaupré, *Les Grandes guerres 1914-1945*, Paris, Gallimard collection Folio, 2019.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE13 Spécialisations Moderne et Contemporaine, 2.8.13 Spécialisation Contemporaine (en choisir 1 sur 2)		
<b>1ère session</b>	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
<b>2ème session</b>		Epreuve orale : 100%



# UE14 – SPÉCIALISATIONS MODERNE ET CONTEMPORAINE / PARCOURS COMMUNICATION

## 2.8.14 - SPÉCIALISATION MODERNE 3

**Volume horaire hebdomadaire :** 2h

**Programme :** Spécialisation 1 :

### **Histoire de l'imprimé en Europe occidentale (XVe-XVIIIe siècles)**

Enseignant : Viera Rebolledo-Dhuin

La naissance de l'imprimerie se situe au cœur des enjeux de l'histoire moderne de l'Europe occidentale (XVe-XVIIIe siècles). Elle joue un rôle fondamental dans la Réforme, elle participe à la diffusion des écrits des Humanistes comme à la mise en place des « entreprises éditoriales » des Lumières, et notamment à l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Ce cours permettra non seulement d'appréhender les grands repères de l'histoire de l'imprimé, dans le cadre d'une chronologie plus générale, mais également de mettre en relation l'histoire du livre et l'histoire intellectuelle, comme l'histoire des techniques et l'histoire économique, en les inscrivant dans un cadre juridique spécifique, qui voit le bouleversement des corporations comme la naissance du copyright. Nous nous intéresserons aux conditions de production, de diffusion et de réception de différents types d'imprimés qu'il s'agisse de livres, de documents iconographiques, d'imprimés commerciaux ou juridiques. Cela nécessitera également une attention aux pratiques de lecture, comprenant une dimension démographique.

Bibliographie :

**Barbier Frédéric**, *Histoire du livre en Occident*, 3e éd. revue, corrigée et augmentée., Paris, A. Colin, coll. « Collection U », 2012, 351 p.

**Barbier Frédéric, Juratic Sabine et Varry Dominique (dir.)**, *L'Europe et le livre. Réseaux et pratiques du négoce de librairie : XVIe-XIXe siècles*, Paris, Klincksieck, 1996, 655 p.

**Febvre Lucien et Martin Henri-Jean**, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », n° 49, 1999 (1ère éd. 1958), 557 p.

**Darnton Robert**, *Apologie du livre. Demain, aujourd'hui, hier*, traduit par Jean-François SENÉ, Paris, Gallimard, coll. « Folio », n° 570, 2012 (1ère éd. 2009), 315 p.

**Sordet Yann**, *Histoire du livre et de l'édition: production & circulation, formes & mutations*, Paris, Albin Michel, 2021, 798 p.

Spécialisation 2 :

### **Les plantes utiles à l'homme**

Enseignant : Mme Lacroix

Les 'plantes de civilisation' qui sont fondamentales à la survie des populations humaines sont le blé en Occident, le riz en Asie et le maïs en Amérique par exemple, mais d'autres jouent aussi un grand rôle dans les économies, les politiques, les sociétés et les cultures. A l'époque moderne, de nombreux échanges et transferts de plantes ont lieu entre les continents. Nous étudierons comment le sucre, le thé, le café, le coton, l'indigo et tant d'autres plantes changent l'Occident du XVIe au XVIIIe siècle

Bibliographie à la rentrée

Spécialisation 3 :  
**Femmes et politique à l'époque moderne**

Enseignant : Mme Schaub

Depuis l'interrogation de l'historienne Michelle Perrot au début des années 1980, qui se demandait si l'histoire des femmes était possible, le champ de l'histoire des femmes et du genre s'est considérablement développé et s'est installé dans le paysage historiographique. À travers l'histoire des femmes et surtout de leur rapport à la politique, on s'interrogera sur l'évolution de cette historiographie, mais aussi sur l'histoire des pratiques sociales et politiques de femmes qui s'adaptèrent ou contournèrent les normes en vigueur et participèrent aux grands événements internationaux. Le rapport des femmes à la politique est un observatoire efficace pour voir comment l'histoire des femmes et du genre a évolué depuis une vingtaine d'années et en quoi elle a transformé notre connaissance et notre compréhension des sociétés d'Ancien Régime.

Bibliographie :

S. Beauvalet-Boutouyrie, *Histoire des femmes à l'époque moderne, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Belin Sup, 2003

S. Beauvalet-Boutouyrie et E. Berthiaud, *Le Rose et le Bleu. La fabrique du féminin et du masculin. Cinq siècles d'histoire*, Paris, Belin, 2016

G. Duby et M. Perrot (dirs.), *Histoire des Femmes en Occident*, vol 2, *Histoire des femmes à l'époque moderne*, A. Farge et N. Zemon Davies (dirs.), Paris, Seuil, 1984

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Spécialisations Moderne et Contemporaine / parcours communication , 2.8.14 Spécialisation Moderne 3		
<b>1ère session</b>	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
<b>2ème session</b>		Epreuve orale : 100%

## 2.8.15 - SPÉCIALISATION CONTEMPORAINE 3

**Volume horaire hebdomadaire** : 2h

**Programme** :

**Volume horaire hebdomadaire** : 2h

**Programme** :

Spécialisation 1 :

Programme à la rentrée

**Histoire des empires coloniaux (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)**

Enseignant : M. Fabre

En couvrant deux siècles d'histoire, depuis les prémices de la colonisation jusqu'au « legs colonial » qui, au-delà des décolonisations, fait de notre monde contemporain un monde largement postcolonial, ce cours propose une vue d'ensemble des empires coloniaux, et synthétise les résultats d'une historiographie dynamique qui, depuis plusieurs décennies, ne cesse d'affiner notre compréhension des situations coloniales. C'est une histoire politique, économique, environnementale, savante, culturelle, intime et sociale des empires coloniaux qu'il propose, attentive autant à l'(i)agency(i) des populations colonisées, aux connexions et circulations entre métropoles et colonies aussi bien qu'entre empires, qu'aux apports des sources matérielles et visuelles ou aux spécificités de l'archive coloniale.

#### **Bibliographie :**

SINGARAVÉLOU, Pierre (dir.), *Les Empires coloniaux, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Points, 2013.

BLANC, Guillaume (dir.), *Décolonisations. Histoires situées d'Afrique et d'Asie (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup>)*, Paris, Points, 2022.

KLEIN, Jean-François, SINGARAVÉLOU, Pierre et SUREMAIN, Marie-Albane (de), *Atlas des empires coloniaux*, Paris, Autrement, 2012.

### **Spécialisation 2 : Une histoire de la violence au XIX<sup>e</sup> siècle**

Enseignant : M. Fureix

Ce cours envisage une histoire globale de la violence sous toutes ses formes, sur un long XIX<sup>e</sup> siècle (de la Révolution aux années 1900).

Le cours aborde successivement :

- Les violences ordinaires à la ville et à la campagne, entre voisins, entre métiers, entre villages (rixes), etc.
- Les violences criminelles (crimes de sang, parricides, infanticides, viols, etc.). Les imaginaires du crime sont aussi étudiés, alors qu'émergent les « faits divers » criminels et la criminologie.
- Les violences sociopolitiques (émeutes, insurrections, révolutions, attentats), de la Révolution française jusqu'aux attentats anarchistes des années 1890.

Les liens avec le présent sont très fortement interrogés dans ce cours. Des dossiers de groupe sont proposés.

#### **Bibliographie :**

MUCHEMBLED Robert, *Une histoire de la violence de la fin du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, Seuil, coll. Points, 2014.

CHAUVAUD Frédéric, *De Pierre Rivière à Landru : la violence apprivoisée*, Paris, Brépols, 1991.

### **Spécialisation 3 :**

#### **La France en guerre 1939-1945**

Enseignant : M. Pollack

Ce cours s'attache à étudier la période de l'histoire de la France (empire compris) de l'entrée en guerre à la Libération. Les différents thèmes qui seront abordés :

- les origines de la défaite de 1940
- l'installation des différents régimes d'occupation allemand et italiens,
- Le régime de Vichy
- La France libre
- La mise en œuvre de la collaboration politique
- Les persécutions et les déportations des juifs dans le cadre de la mise en œuvre du génocide
- Les comportements individuels et collectifs (survie, collaboration, résistances)
- La vie quotidienne des Françaises et des Français durant l'Occupation.

**Bibliographie :**

Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Vichy, 1940-1944*, Paris, Perrin « Tempus », 2004.

Nicolas Beaupré, *Les Grandes guerres 1914-1945*, Paris, Gallimard collection Folio, 2019.

Modalités de contrôle des connaissances

UE14 Spécialisations Moderne et Contemporaine / parcours communication , 2.8.15 Spécialisation Contemporaine 3

<b>1ère session</b>	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
<b>2ème session</b>		Epreuve orale : 100%

# SEMESTRE 5

## UE15 – FONDAMENTAUX L3 1 \*

### 3.8.01 - HISTOIRE ANCIENNE 1 OU 2

Volume horaire hebdomadaire : 1h+2h

Programme :

**Rome et le Proche-Orient. De Pompée à Sévère Alexandre (63 av. J.-C.-235 ap. J.-C.) Histoire politique, sociale et culturelle**

Enseignant : Kevin Tréhuédic

De la création de la province de Syrie en 63 av. J.-C. à celle d'Arabie en 106 ap. J.-C. jusqu'aux conquêtes au-delà de l'Euphrate sous Trajan et les Sévères, ce cours aborde la progressive affirmation du pouvoir romain sur ces territoires. La découverte récente d'inscriptions latines sur une île de la mer Rouge non loin du Yémen a révélé l'étendue jusque-là insoupçonné de cette domination. La vitalité des traditions locales ainsi que l'héritage culturel de l'hellénisme ne doivent pas masquer les différents aspects de ce que les historiens appellent la « romanisation » du Proche-Orient au moment où des Syriens accèdent au trône impérial.

Bibliographie :

Sartre, Maurice, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique IV<sup>e</sup> av. – III<sup>e</sup> ap.*, Fayard, Paris, 2001

*Choix d'inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Guides archéologiques de l'IFPO, Beyrouth, 2009

Saliou, Catherine, *Le Proche-Orient. De Pompée à Muhammad 1er av. – VIII<sup>e</sup> ap.*, Belin, Paris, 2020

#### **Rome et l'Afrique**

Enseignant : M. Proust

Ce cours traite des relations entre Rome et l'Afrique (c'est-à-dire le Maghreb actuel, de l'Atlantique jusqu'à l'ouest de la Libye) de la première punique jusqu'à la réduction en provinces du royaume de Maurétanie. Pendant cette période, Rome se transforme de cité d'Italie centrale, en une puissance régionale puis en maîtresse d'un immense empire. Jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle av. notre ère, Carthage est la première puissance de l'ouest de la Méditerranée. La confrontation entre Rome et Carthage est une période cruciale de l'histoire de la Méditerranée antique.

Bibliographie :

Briand-Ponsard, Cl. Et Hugoniot Chr., *L'Afrique romaine : de l'Atlantique à la Tripolitaine, 146 av. J.-C. – 533 apr. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2005.

Christol, M., *Regards sur l'Afrique romaine*, Paris, éditions Errance, 2005.

Fauquier M., *Rome et Carthage (509-29 av. J.-C.)*, Paris, Armand Colin, 2020.

Nicolet Cl., *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, t. 2, *Genèse d'un empire : 264-27 av. J.-C.*, Paris, PUF, 2004 (lire les trois premiers chapitres).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE15 Fondamentaux L3 1 *, 3.8.01 Histoire ancienne 1 ou 2		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve orale : 100%

## 3.8.02 - HISTOIRE MÉDIÉVALE 1 OU 2

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h+2h

**Programme :**

### **Le monde franc, des Carolingiens aux Ottoniens (700-1000). Nouvelles approches**

Enseignant : M. Pezé

L'historiographie classique décrit la période carolingienne comme une brève parenthèse « étatique » (avec ses institutions comme les comtes ou les *missi dominici*) entre la période des royaumes barbares et la féodalité, elle-même décrite comme un grand mouvement de privatisation des pouvoirs. L'ambition de ce cours est de présenter de nouvelles manières d'aborder l'histoire politique, sous d'autres angles que celui des institutions. Sous l'angle de l'anthropologie sociale, politique et religieuse, nous verrons comment se construit, fonctionne et se dissout un empire – le plus grand que l'Europe post-romaine ait connu – et comment la pratique du pouvoir est moins gouvernée par des « institutions » abstraites que par des problématiques de distance, de communication, de ressources et d'échanges.

#### **Bibliographie**

BRÜHL, Carlrichard, *Naissance de deux peuples. Français et Allemands, IX-XIe siècle*, Olivier Guyotjeannin trad., Fayard, 1995.

BÜHRER-TIERRY, Geneviève et MÉRIAUX, Charles, *La France avant la France (481-888)*, Belin, 2014 (collection Histoire de France).

### **Écoles et universités au Moyen Âge (XIIe-XVe siècle)**

Enseignant : Mme Gorochov

Après un spectaculaire essor des écoles urbaines au XIIe siècle, de premières universités sont créées et organisées à Bologne, Paris, Oxford, autour de 1200. Une douzaine d'universités sont fondées sur leur modèle au XIIIe siècle, et en 1500, il existe une soixantaine d'universités en Europe. Ce cours explorera les origines de l'université, véritablement inventée entre 1100 et 1200, puis l'épanouissement de l'institution universitaire dans toute l'Europe : non seulement en France, en Angleterre et en Italie, mais aussi en Espagne, dans l'Empire et toute l'Europe centrale ainsi qu'en Scandinavie. A partir des sources textuelles (œuvres des maîtres, témoignages, notes de cours, règlements universitaires, chroniques, testaments etc), nous étudierons l'histoire institutionnelle et intellectuelle des écoles et des universités, l'histoire sociale des maîtres et étudiants, leur vie quotidienne et leur place dans la société occidentale entre 1100 et 1500.

#### Bibliographie :

- J. Verger, *Les universités au Moyen Age*, Paris, 1973 (réédition 1999).
- Educations médiévales*, n° spécial de la revue *Histoire de l'éducation*, 1991.
- J.Verger, *Culture, enseignement et société en Occident au XIIIe et XIIIe siècles*, Rennes, 1999.
- N. Gorochov, *Naissance de l'université. Les écoles de Paris d'Innocent III à Thomas d'Aquin*, Paris, 2012.
- P. Boucaud, C. Giraud, N. Gorochov, *Histoire culturelle du Moyen Age en Occident*, Paris, 2019.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE15 Fondamentaux L3 1*, 3.8.02 Histoire médiévale 1 ou 2		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve orale : 100%

### 3.8.03 - HISTOIRE MODERNE 1 OU 2

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h+2h

**Programme :**

**Histoire des étrangers en France à la Renaissance (v. 1470-v. 1600) et sous l'Ancien Régime (v. 1600-1789)**

**Enseignant :** M. Dubost

Ce cours se propose d'étudier la part prise par les étrangers au royaume dans la construction de la France moderne. Nous présenterons ces étrangers : qui sont-ils et de quelles nations ? quelles sont les raisons de leur venue dans le royaume ? où s'installent-ils et suivant quelles modalités ? Nous examinerons leur rôle dans l'économie française (commerce et marine, mines et manufactures), la manière dont ils accompagnent l'affirmation du souverainisme économique (le « mercantilisme »), et présenterons quelques figures d'entrepreneurs étrangers ayant posé les bases du capitalisme manufacturier (Turquetti, Van Robais, Holker). Nous analyserons les relations contrastées entretenues par la monarchie avec ceux que l'on commence à désigner comme « les étrangers » : accueil réservé aux exilés politiques et religieux ; rôle au service du monarque ; interventions dans le gouvernement (Birague, Mazarin, Law, Necker) et réactions hostiles qu'elles suscitent.

#### Bibliographie :

- Dictionnaire de l'Ancien Régime. Royaume de France, XVIe-XVIIIe siècle*, sous la direction de Lucien BÉLY [1996], 3e édition, Paris, PUF, 2010.
- Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, sous la direction d'Yves LEQUIN [1992], édition refondue et mise à jour, Paris, Larousse, 2006.
- Jean-François DUBOST et Peter SAHLINS, *Et si on faisait payer les étrangers ? Louis XIV, les immigrés et quelques autres*, Paris, Flammarion, 1999.

## L'Angleterre de la « seconde modernité », XVIIe et XVIIIe siècles

Enseignant : Mme Lacroix

L'Angleterre de la « seconde modernité » est pour les anglais celle des XVIIe et XVIIIe siècles, le XVIIe temps de la révolution politique, avec deux révolutions qui bouleversent la nature de la monarchie, et le XVIIIe avec les fruits économiques de l'extension du grand commerce maritime et les débuts de la révolution industrielle.

Bibliographie :

Tuttle Elizabeth, Muchembled Robert, *Les îles Britanniques à l'âge moderne*, 1485-1783, Paris, Hachette, 1996.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE15 Fondamentaux L3 1 *, 3.8.03 Histoire moderne 1 ou 2		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve orale : 100%

## 3.8.04 - HISTOIRE CONTEMPORAINE 1 OU 2

Volume horaire hebdomadaire : 1h+2h

Programme :

### Humour et politique en Occident (Révolution française à nos jours)

Enseignant : M. Guigo

La politique fait partie des principales sources d'inspiration des humoristes, qu'ils soient imitateurs, caricaturistes, marionnettistes ou auteurs. Cet humour politique contribue à façonner l'image que les citoyens se font de leurs élus, contribuant même pour certains à une forme de cynisme ambiant, voire au rejet de plus en plus massif à l'égard du champ politique. Mais l'humour est aussi une clé d'accès à l'univers politique accessible à tous et ainsi un élément essentiel de la démocratisation. Enfin, l'humour peut être une arme au service des politiques, usant des bons mots pour se distinguer et améliorer leur image et leur proximité, à l'image du prix de l'humour politique décerné chaque année. Ce cours cherchera donc à mieux comprendre ces interrelations entre humour et politique depuis les caricatures de la Révolution française, moment d'ébullition politique, jusqu'aux youtubeurs contemporains, en passant par Honoré Daumier, le Canard Enchaîné, Thierry Le Luron et les émissions de satire politique des années 1980-1990 comme le Bébête Show ou Les Guignols de l'info.

Bibliographie :

Nelly Quemener, *Le pouvoir de l'humour*, Armand Colin, Paris 2014.

Bertrand Tillier, *caricaturesque : la caricature en France de 1789 à nos jours*, Paris La Martinière, 2016.



## Les sociétés est-européennes au 20<sup>e</sup> siècle

Enseignant : M. Bazin

Ce cours d'histoire sociale sera l'occasion de réfléchir aux façons de décrire les sociétés du 20<sup>e</sup> siècle, à partir de l'étude de l'est de l'Europe. La région est en effet intéressante car sa structure sociale a sans cesse été vue comme divergente par rapport à l'évolution supposée du siècle. L'aristocratie s'y montrerait persistante (voire résurgente), la bourgeoisie et les classes moyennes y seraient trop faibles, les ouvriers ne seraient pas assez nombreux au début du siècle et trop nombreux à la fin du siècle – et le monde rural et paysan poserait constamment problème en restant massif et central. Ce sont ces lectures et catégories que nous interrogerons. Plusieurs séances seront également consacrées aux rôles dans ces sociétés d'importants groupes : les juifs, les tsiganes, les Allemands ou encore les Turcs de Bulgarie. Les références suivantes sont des œuvres littéraires qui introduisent aux différentes questions.

Istrati Panaït, *Les Chardons du Baragan*, Paris, Grasset, 2003.

Márai Sándor, *Confession d'un bourgeois*, Paris, Livre de Poche, 2002.

Bator Joanna, *Le Mont-de-Sable*, Paris, Noir sur Blanc, 2014.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE15 Fondamentaux L3 1 *, 3.8.04 Histoire contemporaine 1 ou 2		
1 <sup>ère</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 <sup>ème</sup> session		Epreuve orale : 100%

## UE16 – FONDAMENTAUX ET OPTIONS DE PARCOURS / PARCOURS COMMUNICATION

### 3.8.05 - INFORMATIQUE APPLIQUÉE À L'HISTOIRE

**Volume horaire hebdomadaire** : 1h30

**Programme** :

Enseignant : Viera Rebolledo-Dhuin

Programme : Le cours est destiné aux étudiants de Sciences Humaines et Sociales (SHS). Il vise à faire prendre conscience de l'intérêt de maîtriser les outils informatiques pour les différents métiers auxquels se destinent les étudiants en histoire, et plus généralement en SHS, et à prendre en mains les logiciels nécessaires à leur cursus (traitement de texte, tableur, logiciel bibliographique, etc.). Seront abordés des points historiographiques permettant de comprendre l'ampleur actuelle des Humanités numériques. Il s'agira aussi de construire et de manipuler des données structurées. On abordera la question à travers trois aspects :

- La production de données (textuelles ou chiffrées)
- Le traitement, l'analyse et la visualisation des données (statistiques, cartographiques, analyses de réseaux).
- La diffusion des données (web sémantique et big data).

#### Bibliographie :

**Genet Jean-Philippe et Zorzi Andrea (dir.)**, *Les historiens et l'informatique: un métier à réinventer*, Rome, Ecole française de Rome, 2012, 365 p.

**Lemercier Claire et Zalc Claire**, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, coll.« Repères », n° 507, 2008, 128 p.

**Mounier Pierre**, *Les humanités numériques. Une histoire critique*, Paris, Maison des sciences de l'homme, coll. « Interventions », 2018, 176 p.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE16 Fondamentaux et options de parcours / Parcours communication, 3.8.05		
Informatique appliquée à l'Histoire		
<b>1ère session</b>	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
<b>2ème session</b>		Epreuve orale : 100%

### 3.8.06 - OPTION HISTOIRE VISUELLE

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h+2h

**Programme :**

**Montrer l'histoire visuelle, sonore et matérielle (1)**

Enseignants : M. Bazin, Mme Fourcade, Mme Buchère

Ce cours vise à donner des éclairages aux étudiants qui se destinent au large domaine des métiers de la culture et du patrimoine. Il présentera notamment les principaux éléments de l'histoire des lieux de la culture, des musées, des collections, des différentes façons de valoriser des objets historiques, à partir d'exemple empruntés aux différentes périodes de l'histoire. Des visites permettront aux étudiants de travailler sur des cas concrets et de réfléchir à la présentation de ce qui est montré.

#### Bibliographie :

LANEYRIE-DAGEN Nadeije, *Histoire de l'art pour tous*, Paris, Hazan, 2011.

GOB André et DROUGUET Noémie *La muséologie. Histoire, développement, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2014.

POMIAN Krzysztof, *Le musée, une histoire mondiale. tome I Du trésor au musée*, Gallimard, 2020 ; tome II *L'ancrage européen 1789-1850*, Gallimard, 2021

Modalités de contrôle des connaissances		
UE16 Fondamentaux et options de parcours / Parcours communication, 3.8.06 Option		
Histoire visuelle		
<b>1ère session</b>	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
<b>2ème session</b>		Epreuve orale : 100%

### 3.8.07 - OPTION HISTOIRE ET JOURNALISME

**Volume horaire hebdomadaire** : 1h+2h

**Programme** : Sociologie et histoire des médias

enseignants : Mme Rebolledo-Dhuin et M. Guigo

Ce cours se propose d'introduire à l'histoire et la sociologie des médias aux XIXe et XXe siècles. Fait à deux voix, par des spécialistes du XIXe siècle et du XXe, cet enseignement veut ainsi couvrir toute la période contemporaine, en étudiant au premier chef l'évolution de la presse dans son rapport avec la démocratisation politique et culturelle d'une part et avec l'essor du capitalisme et des industries culturelles d'autre part, qui fait du XIXe siècle le «siècle de la presse». Nous évoquerons aussi les rapports entre médias et pouvoirs (dictatures et régimes démocratiques), influence des médias dans les campagnes électorales, journalisme et grands propriétaires de presse, que la transition numérique des grands quotidiens d'information et les émissions politiques télévisuelles. Inscrit dans le cadre d'une option histoire et journalisme, en vue de la préparation des concours d'école de journalisme, cet enseignement donnera aussi l'occasion pour les étudiants de rencontrer des professionnels du secteur, journaliste, communicant etc. Au moins une séance est prévue en dehors des murs, sur un lieu de tournage.

#### **Bibliographie:**

**Philippe Boulanger**, *Géopolitique des médias*, Paris, Armand Colin, 2014.

**Ivan Chupin, Nicolas Hubé, Nicolas Kaciaf**, *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La Découverte, 2009 (2012)

**Christian Delporte et Fabrice D'Almeida**, *Une histoire des médias de 1930 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2010.

**Jean-Noël Jeannenay**, *Une histoire des médias. Des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 2000.

**Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant**, *La civilisation du journal: histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011, 1764 p.

Modalités de contrôle des connaissances UE16 Fondamentaux et options de parcours / Parcours communication, 3.8.07 Option Histoire et journalisme		
<b>1ère session</b>	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
<b>2ème session</b>		Epreuve orale : 100%

# UE17 – PRATIQUES GÉNÉRALES ET LANGUE

## 3.0.14 - UE D'OUVERTURE / LV2 OU LANGUE ANCIENNE

### 3.0.28 - LV1

**Volume horaire hebdomadaire** : 1h30

**Programme** :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB: Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

#### **Qu'est-ce que le LANSAD ?**

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (à confirmer à la rentrée).

#### **Bon à savoir**

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

cf. livret LANSAD pour plus de détails

## 3.8.11 - OPTION FACULTÉ

**Volume horaire hebdomadaire** : 1h30

# SEMESTRE 6

## UE18 – FONDAMENTAUX L3 2 \*

### 3.8.12 - HISTOIRE ANCIENNE 3 OU 4

Volume horaire hebdomadaire : 1h+2h

Programme :

#### Religion et politique dans les cités grecques de l'époque archaïque (VIIIe-VIe s. av. J.-C.)

Enseignant : Mme Rougier-Blanc

Ce cours porte sur la période archaïque (800-500 av. J.-C.) et propose d'étudier comment les pratiques rituelles et les cultes ont contribué à structurer les premières communautés civiques grecques. Les sources anciennes seront abordées dans leur diversité pour montrer le rôle socio-politique des premiers sanctuaires et des premiers cultes. Le cours se concentrera sur quelques cités comme Argos, Athènes ou Thasos en analysant l'ensemble de la documentation à disposition afin d'insister sur les éléments communs et les particularités dans la structuration et dans la vie des premières cités. L'accent sera aussi mis sur le devenir des cultes à l'époque classique et leur structuration croissante.

#### Bibliographie :

Burkert Walter, *La religion grecque*, Paris, Picard, 2011

De Polignac François, *La naissance de la cité grecque*, Ed. de la découverte, Paris, 1984 (2<sup>nde</sup> édition 1995).

#### Rome et ses religions (IIe s. av. J.-C. – IIe s. apr. J.-C.)

Enseignant : M. Laubry

Polythéiste, centrée sur l'exécution de rituels, la religion des Romains a longtemps été conçue à l'aune des monothéistes qui l'ont supplantée, dont le christianisme. Pourtant, loin d'être un système de croyances marqué au sceau de la mythologie ou d'être un ensemble de gestes froids et mécaniques, les religions des quatre siècles couvrant la fin de la République et de l'Empire furent marquées à la fois par une grande fluidité et par une capacité à épouser la société romaine et ses évolutions, tout en contribuant à structurer ses hiérarchies et ses différentes communautés. Ce cours propose ainsi, par une analyse des institutions, des pratiques et des conceptions religieuses, de mettre en évidence la manière dont la religion a contribué à construire les rapports de pouvoir et l'identité des collectivités, de la famille à la cité, dans un empire cosmopolite et multiculturel.

#### Bibliographie

Beard Mary, North John, Price Simon, *Religions de Rome*, Paris, Picard, 2006.

Scheid John, *La religion des Romains*, Paris, A. Colin, 4<sup>e</sup> édition, 2019.

Scheid John, *Les Romains et leur religion : la piété au quotidien*, Paris, Le Cerf, 2023.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE18 Fondamentaux L3 2 *, 3.8.12 Histoire ancienne 3 ou 4		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve orale : 100%

### 3.8.13 - HISTOIRE MÉDIÉVALE 3 OU 4

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h+2h

**Programme :**

#### L'Artiste au Moyen Âge

Enseignant : M. Paviot

En nous intéressant à l'« artiste » au Moyen Âge, nous étudierons une catégorie de personnes travaillant dans les métiers liés à ce que nous appelons l'art, aujourd'hui des artisans et des artistes. Que recherchaient ceux qui commandaient des œuvres d'art ? Quels liens y avait-il entre ceux-ci et ceux qui les réalisaient ?

Les thèmes principaux abordés seront : l'esthétique médiévale, les artisans et artistes (sculpteurs, peintres, verriers, enlumineurs, orfèvres, brodeurs, sans oublier les musiciens, leur formation, leurs carrières), les œuvres réalisées, les lieux pour lesquels elles étaient réalisées.

**Bibliographie :**

*Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, éd. Xavier Barrat i Altet, Paris, Picard, 1986-1990, 3 vol.

Sophie CASSAGNES, *D'art et d'argent. Les artistes et leurs clients dans l'Europe du Nord (XIVe-XVe siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Histoire », 2001.

*Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen Âge occidental*, dir. Pascale Charron et Jean-Marie Guillouët, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 2009.

Alain ERLANDE-BRANDENBURG, *De pierre, d'or et de feu. La création artistique au Moyen Âge, IVe-XIIIe siècle*, Paris, Fayard, 1999.

ID., *Le Sacre de l'artiste. La création au Moyen Âge, XIVe-XVe siècle*, Paris, Fayard, 2000.

## La vie politique en Europe au XV<sup>e</sup> siècle

Enseignant : Mme Péneau

Ce fut au XVe siècle que fut inventée la notion de Moyen Âge. Faut-il considérer ce siècle comme le dernier du Moyen Âge ? Ou, sous le nom de *quattrocento* qui évoque les fastes de la Renaissance, faut-il en faire le premier de l'âge moderne ? En s'attachant à l'étude d'un long XV<sup>e</sup> siècle (1378-1521), en France, en Angleterre, dans l'Empire, en Scandinavie et dans les péninsules italienne et Ibérique, le but sera de ne plus considérer cette époque comme une simple charnière, mais comme un moment à part entière. L'accent sera mis sur la diversité des régimes politiques, mais aussi, plus particulièrement, sur le développement de l'opinion publique et de l'État, sur l'essor de l'absolutisme et de l'esprit national, sur la formation des assemblées délibératives et des unions entre États. Cette étude ne peut servir qu'à mieux considérer les contradictions de ce siècle, qui fut celui des terreurs politiques et religieuses, autant que celui de l'évêque Thomas de Strängnäs qui écrivait en 1440 : « La liberté est la meilleure des choses qui puisse être cherchée autour du monde par celui qui s'en montre digne ».

### Bibliographie :

Patrick BOUCHERON (sous la dir. de), *L'histoire du monde au XVe siècle*, Paris, Fayard, 2009.

Bernard GUENÉE, *L'Occident aux XIVe et XVe siècles. Les États*, Paris, Nouvelle Cléo, 1998 (nouvelle édition).

John WATTS, *The Making of Polities. Europe, 1300-1500*, Cambridge, Cambridge Medieval Textbooks, 2009.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE18 Fondamentaux L3 2 *, 3.8.13 Histoire médiévale 3 ou 4		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve orale : 100%

### 3.8.14 - HISTOIRE MODERNE 3 OU 4

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h+2h

**Programme :**

**Retour à Fernand Braudel (1902-1985). L'économie-monde européenne, XVIe-XVIIIe siècle**

Enseignant : Mme Touzery

Le grand historien des temps modernes Fernand Braudel, directeur des Annales à la suite de Lucien Fèbvre fondateur de l'École des hautes études en sciences sociales, peut être considéré comme un des pères de l'histoire dite aujourd'hui globale. Avec ses deux ouvrages magistraux, *La Méditerranée au temps de Philippe II* (1949) et *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XVe-XVIIIe siècles* (1967-1979), il met au jour les temps et les espaces différents dans lesquels fonctionnent les sociétés humaines dans leur dimension économique. En parallèle de l'étude de ces trois étages sociaux et de leurs points de contact, saisis dans le cadre de la civilisation européenne, Braudel met aussi au jour l'existence, à l'échelle du monde, d'espaces économiques autonomes, cohérents et fonctionnant indépendamment les uns des autres, les économies-monde. Aux temps modernes, il montre comment cette organisation est perturbée mais non pas détruite par l'expansion planétaire de l'Europe, fait singulier piloté depuis des centres économiques qui se succèdent les uns aux autres et dont l'avènement révèle les changements profonds du monde occidental, de Venise à New York.

#### **Bibliographie**

Braudel, Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XVe-XVIIIe siècles* [1967-1979], Paris, ed. Le livre de poche, 1993.

Volume 1. Les structures du quotidien

Volume 2. Les jeux de l'échange

Volume 3. Le temps du monde

#### **La Russie, un laboratoire pour penser la politique (1480-1796)**

Enseignant : Mme Schaub

En partant d'une historiographie récente sur l'histoire des empires et de la lecture de sources russes traduites en français, on étudiera les étapes et les modalités de la construction de l'empire russe, encore une petite principauté médiévale au milieu du XVIe siècle vouée à devenir une grande puissance européenne au XVIIIe siècle. On étudiera les explorations, les étapes de la colonisation et les campagnes militaires, leurs succès et leurs échecs ou les résistances rencontrées lors de cette conquête territoriale, en particulier les grandes révoltes des populations allogènes et cosaques du XVIIIe siècle.

On s'interrogera sur les spécificités d'un espace politique et d'une monarchie en expansion aux marches de l'Europe, d'un pouvoir autocratique et d'un empereur tout puissant, promoteur essentiel de l'idéologie impériale, principal ciment de la mosaïque de peuples, des cultures et des religions, à sa titulature ou aux expressions cérémonielles qui l'accompagnent. On étudiera également les structures d'une société marquée par l'aggravation du servage et la domination d'une noblesse soumise au souverain ou encore sur la dualité d'une culture prise entre tradition et modernité. À partir de ces thèmes, on s'interrogera sur la place et les spécificités de cet espace socio-politique en l'inscrivant dans une démarche comparatiste.



### Bibliographie :

Pierre Gonneau, *Histoire de la Russie, d'Ivan le Terrible à Nicolas II, 1547-1917*, Paris, Tallandier, 2017.

Pierre Gonneau et Aleksandr Lavrov, *Des Rhôs à la Russie. Histoire de l'Europe orientale (v.730-1689)*, Paris, PUF, coll. Nouvelle Cléo, 2012.

Pierre Gonneau, Lavrov Aleksandr et Ecaterina Rai, *La Russie impériale. L'Empire des Tsars, des Russes et des Non-Russes, 1689-1917*, Paris, PUF, coll. Nouvelle Cléo, 2019.

Nicolas Riasanovsky, *Histoire de la Russie. Des origines à 1997*, traduction André Bérélowitch, Paris, Édition du Seuil, coll. « Bouquins », 5e éd. 2005.

Marie-Pierre Rey, *De la Russie à l'Union Soviétique, la construction de l'empire (1462-1953)*, Paris, Hachette, coll. « Carré », 1994.

Nancy Shields Kollman, *The Russian Empire, 1450-1801*, Oxford University Press, 2017.

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Fondamentaux L3 2 *, 3.8.14 Histoire moderne 3 ou 4		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve orale : 100%

## 3.8.15 - HISTOIRE CONTEMPORAINE 3 OU 4

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h+2h

**Programme :**

### Guerre et Paix en Europe du XIXe au XXIe s.

Enseignant : M. Michonneau

Le cours propose d'étudier la relation entre guerre et paix en Europe du XIXe siècle à nos jours. Il est structuré chronologiquement autour de grandes thématiques (ex : la guerre industrielle 1860-1914, la guerre totale 1914-1945, l'âge nucléaire 1945-1989, etc.). Il privilégie les approches novatrices des War studies qui étudient la guerre comme un phénomène historique total, économique, social, politique, culturel et symbolique. Il aborde dans sa dernière partie les nouvelles formes de guerre, « guerre hybride », « continuum sécurité-défense » à l'œuvre dans le conflit ukrainien.

**Bibliographie :**

Charles David, *La paix et la guerre*, Paris, Presses de Sciences-po, 2012.

Jean-Louis Dufour, Maurice Vaisse, *La guerre au XXe siècle*, Paris, Hachette, 1993.

Jean-Marc Lafon, *Guerres et conflits dans le monde au XIXe siècle*, Paris, Ellipse, 2013.

## Une histoire populaire du XIXe siècle (en France)

Enseignant : M. Emmanuel Fureix

Ce cours propose une histoire du XIXe siècle « par en bas », attentive aux « subalternes », en particulier les femmes, les ouvriers, les paysans, les « indigents », les colonisés. C'est à la fois une histoire des conditions concrètes de vie, des dominations subies et des émancipations possibles qui sera esquissée. Le cadre en sera la France métropolitaine et impériale, de 1814 à 1914. Une attention particulière sera portée aux « paroles populaires », traces écrites, orales, éventuellement dessinées, laissées par celles et ceux qui étaient pourtant voués à être ensevelis par l'oubli. Ce cours sera articulé au festival d'histoire populaire prévu à Créteil en juin 2024, autour des « paroles populaires ». Il permettra la réalisation de projets tutorés qui pourront être présentés au public dans ce cadre.

### Bibliographie :

Michelle Zancarini-Fournel, *Les luttes et les rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Paris, Zones, 2017

Gérard Noiriel, *Une histoire populaire de la France. De la Guerre de Cent ans à nos jours*, Paris, Agone, 2019

Modalités de contrôle des connaissances		
UE18 Fondamentaux L3 2 *, 3.8.15 Histoire contemporaine 3 ou 4		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve orale : 100%

## UE19 – OPTIONS DE PARCOURS / PARCOURS COMMUNICATION

### 3.8.16 - SC. AUXILIAIRES ANC., MÉD., MOD., CONT.

Volume horaire hebdomadaire : 1h+2h

Programme :

#### Initiation à l'épigraphie grecque et latine.

Enseignants : Mme Rougier-Blanc et M. Laubry

Sur pierre ou tout autre support, les inscriptions étaient dans l'Antiquité classique une forme de communication qui a donné à l'écrit exposé dans l'espace collectif une place qu'il ne retrouvera qu'à partir de l'époque moderne. Ces monuments et ces textes sont aussi des sources sans pareil pour l'histoire des sociétés grecques et romaines. Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants (tout débutants comme plus avancés) à leur lecture, à leur compréhension et à leur commentaire. Même si des notions de grec et de latin permettent un accès plus rapide, aucune connaissance en langue ancienne n'est requise car tous les éléments seront donnés pendant le cours. Après une initiation à la lecture, la transcription et l'édition d'inscriptions simples, le cours permettra d'étudier des corpus particuliers afin d'aborder des dossiers de recherche.

### **Bibliographie :**

Bérard, Fr., Feissel, D. et *alii*, *Guide de l'épigraphiste : bibliographie choisie des épigraphies antiques et médiévales*, Paris, éditions de la rue d'Ulm, 2010.

Lassère, J.-M., *Manuel d'épigraphie romaine*, Paris, Picard, 2006 (2e éd.).

Pouilloux, J., *Choix d'inscriptions grecques. Textes, traductions et notes*, Paris, Belles Lettres 1960, rééd. 2003.

Pouilloux, J., *Nouveaux choix d'inscriptions grecques, Textes, traductions et notes*, Paris, Belles Lettres 1971, rééd. 2005.

Le Guen-Pollet, B., *La vie religieuse dans le monde grec du Ve au IIIe Siècle avant notre ère: Choix de documents épigraphiques traduits et commentés*. (amphi, 7.), Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, 1991.

### **Lire les écritures d'hier : initiation à la paléographie des sources manuscrites médiévales**

Enseignants : Mme Fourcade, M. Pezé

Ce cours propose d'initier les étudiants à la lecture des documents manuscrits (archives et livres), en leur apportant également des éléments d'histoire de l'écriture, de codicologie (étude matérielle des livres) et de diplomatique (analyse de la composition des actes écrits). L'ensemble de la période médiévale est envisagé, à travers des textes en français et par une initiation aux sources latines. Ce cours est vivement recommandé à ceux qui souhaitent poursuivre en master en histoire médiévale.

### **Bibliographie:**

Bernhard Bischoff, *Latin Palaeography, Antiquity & the Middle Ages*, traduit par Daibhi O Croinin et David Ganz, Cambridge, 1990.

Monique Goulet, *Apprendre le latin médiéval : manuel pour grands commençants*, Paris, Picard, 2009.

Michel Parisse, *Manuel de paléographie médiévale : manuel pour les grands commençants*, Paris, Picard, 2006.

### **Lire les écritures d'hier : initiation à la paléographie des sources manuscrites de l'époque moderne**

Enseignant : M. Dubost

Ce cours initie les étudiants à la lecture des écritures françaises des XVIe et XVIIe siècles. La diversité des manuscrits étudiés permet aussi une première familiarisation avec les principaux types de documents d'archives de l'époque moderne, et avec les écritures qui y correspondent. Ce cours est vivement recommandé à ceux qui souhaitent poursuivre en master d'histoire moderne.

### **Bibliographie :**

Gabriel AUDISIO et Isabelle RAMBAUD, *Lire le français d'hier. Manuel de paléographie moderne, XVe-XVIIIe siècle* [1991], Paris, Armand Colin, dernière édition 2016.

**Programme** : Récits et représentations du passé dans le monde contemporain  
Enseignant : M. Michonneau

Le cours propose d'étudier l'histoire des mémoires dans les sociétés contemporaines. A partir d'une définition stricte des concepts, il aborde d'abord les politiques de mémoire des Etats autoritaires et démocratiques puis s'intéresse aux supports des mémoires (récits, images, oralité, mémoires numériques) pour terminer sur la construction des mémoires sociales. Il s'appuie sur de nombreux exemples très contemporains. Il s'appuie sur une série de dossiers sur des cas d'étude précis (par exemple : la mémoire du franquisme, la remise en question de la statuaire publique, le tourisme de mémoire, etc.).

**Bibliographie** :

Philippe Joutard, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, 2015.

Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 8 t., 1986-1992.

Sarah Gensburger, Sandrine Lefranc, *A quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris, Presses de Sciences-po, 2017.

Enzo Traverso, *Le passé : mode d'emploi*, Paris, La Fabrique éditions, 2005.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE19 Options de parcours / parcours communication, 3.8.16 Sc. Auxiliaires Anc., Méd., Mod., Cont.		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve orale : 100%

## 3.8.17 - OPTION HISTOIRE VISUELLE

**Volume horaire hebdomadaire** : 1h+2h

**Programme** :

**Montrer l'histoire visuelle, matérielle et sonore (2)**

Enseignants : M. Laubry, Mme Fourcade, Mme Buchère, Mme Lacroix

Si le cours du 1er semestre porte sur des œuvres d'art et leur réception, celui du 2nd semestre vise à analyser comment des sons, des images et des objets qui ne sont pas dotés a priori d'une grande valeur artistique sont devenus des éléments de patrimoine et sont exposés dans les musées. L'enseignement se composera de trois cycles : le premier sera consacré aux images populaires depuis l'époque moderne (gravures, images d'Épinal, cartes postales, images publicitaires, caricatures, graffiti ...), le second concernera la musique et les sons, le troisième portera sur les objets en lien avec des connaissances scientifiques (qu'il s'agisse des sciences expérimentales ou des sciences humaines et sociales). Dans la mesure du possible, trois visites seront organisées pour approfondir in situ ces thématiques.

Les étudiants s'initieront à la recherche en réalisant en groupe un mémoire sur un musée, une exposition ou un site patrimonial tout au long du semestre.

BRISSON Elisabeth et THIEBAUX Jérôme, *Histoire de la musique occidentale*, Paris, Ellipses, 2020.

DROUGET Noémie, *Les Musées de société : de l'exposition de folklore aux enjeux contemporains*, Paris, Armand Colin, 2015.

DUPRAT Annie, *Images et Histoire-Outils et méthodes d'analyse des documents iconographiques*, Paris, Belin Sup Histoire, 2007.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE19 Options de parcours / parcours communication, 3.8.17 Option Histoire visuelle		
<b>1ère session</b>	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
<b>2ème session</b>		Epreuve orale : 100%

### 3.8.18 - OPTION HISTOIRE ET JOURNALISME

**Volume horaire hebdomadaire** : 1h+2h

Programme : Enjeux du monde contemporain

Enseignant : M. Pollack

Ce cours a pour objectif de proposer une histoire du temps présent à destination des étudiants et des étudiantes s'orientant vers une carrière dans la presse. Il propose une réflexion sur les relations internationales à l'époque contemporaine, les mutations des systèmes de gouvernance à l'échelle mondiale et les tensions à l'oeuvre dans les sociétés.

Bibliographie :

Maurice Vaïsse, *Les relations internationales depuis 1945*, Paris, A. Colin, 2021.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE19 Options de parcours / parcours communication, 3.8.18 Option Histoire et journalisme		
<b>1ère session</b>	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
<b>2ème session</b>		Epreuve orale : 100%

# UE20 – PRATIQUES GÉNÉRALES ET LANGUES

## 3.0.31 - LV1

**Volume horaire hebdomadaire** : 1h30

**Programme** :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB: Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

**Qu'est-ce que le LANSAD ?**

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (à confirmer à la rentrée).

**Bon à savoir**

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

cf. livret LANSAD pour plus de détails

## 3.0.33 - UE D'OUVERTURE / LV2 OU LANGUE ANCIENNE

**Volume horaire hebdomadaire** : 1h30

## 3.8.22 - OPTION FACULTÉ

**Volume horaire hebdomadaire** : 1h30

## EXPLICATION DES TYPES DE RESULTATS L2 HISTOIRE

**AJAP** : Ajourné mais Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard, dans lequel vous avez validé au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher. Vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante (L3), mais vous devez rattraper les matières dans lesquelles vous êtes ajourné.

Il est impossible de passer en 3eme année si la licence 1 n'est pas entièrement validée.

**NAP** : Non Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale et vous avez deux semestres de retard. Vous devez rattraper vos deux semestres de retard car le redoublement est possible, mais vous n'êtes pas autorisé à vous inscrire au semestre suivant.

**ADM** : Admis

Vous passez automatiquement en année supérieure, même si vous avez moins de 10 de moyenne à certains UE ou ECUE, car vous avez la moyenne globale par compensatio

## DOUBLES LICENCES

### LA DOUBLE LICENCE ALLEMAND-ANGLAIS À L'UPEC

(Responsable Denis Bousch - Directeur du département d'allemand)

Elle est attractive pour tout lycéen désireux de mener en parallèle l'étude de deux langues étrangères, en particulier pour les lycéens issus de classes européennes, de classes bi-langues et de classes préparatoires.

Elle permet aux étudiants d'un bon niveau en allemand et en anglais d'avoir une formation diversifiée fortement axée sur l'apprentissage de deux langues. La formation est résolument tournée vers la connaissance des sociétés germanophones et anglophones actuelles, tout en intégrant les nécessaires connaissances de base concernant l'histoire, la littérature et le système linguistique anglais et allemand. Elle vise à l'utilisation pratique des deux langues dans des contextes professionnels variés.

Elle est un atout supplémentaire dans le cadre d'un stage en contexte professionnel (entreprise allemande ou britannique/américaine, institutions allemandes ou britannique/américaine, notamment).

Elle permet à l'étudiant d'envisager 2 séjours d'études à l'étranger au long de son cursus qui se renforcent et se complètent dans le cadre d'ERASMUS et de l'assistantat notamment.

Elle permet d'accéder à des Masters recherche, d'enseignement ou professionnels, notamment au Master Pro rédaction et traduction de l'UPEC et au Master Enseignement.

Elle correspond à l'évolution actuelle vers des formes de bivalence dans le métier d'enseignant. En effet, dans le secondaire, il est d'ores et déjà courant que des enseignants d'allemand soient amenés à compléter leur service dans leur établissement par des heures d'enseignement non directement liées à leur matière. Le rectorat de Créteil est particulièrement favorable à ce type de licence.

Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département d'allemand, lequel assure la préparation aux concours de l'enseignement : CAPES externe d'allemand, CAPES interne d'allemand, agrégation interne d'allemand, ces deux derniers concours n'étant pas préparés dans les autres universités de Paris et de l'Île-de-France.

Deux parcours sont proposés : un parcours à dominante littéraire un autre à dominante histoire et civilisation.

Il n'existe actuellement aucune autre double licence de ce type dans l'académie de Créteil et plus largement en Île-de-France.

Voir descriptifs et tableaux horaires dans le livret pédagogique L2, L3 Allemand

### LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Mireille Touzery - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi deux diplômes en trois ans. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une meilleure chance de réussite. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.



## Particularités de ces doubles licences

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante. Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master sera expérimenté en histoire-science politique à la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité. Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentrée des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

Voir le livret des doubles licences en ligne.

# PARCOURS COMMUNICATION

---

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours communication est une filière sélective qui s'adresse aux étudiants inscrits en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil. Le département de Communication politique et publique propose une initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication à partir de thématiques spécifiques tout en poursuivant sa majeure : les médias et le journalisme (L1), la communication politique et publique (L2), la communication numérique (L3). La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication. La deuxième année du Parcours sera dédiée à la communication politique et publique. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale. Les enseignements du parcours communication, dispensés en « mineure », se substituent à certains enseignements proposés dans le cadre des parcours mono-disciplinaires.

Voir le livret du parcours communication

## L2-L3 CHOIX DES UE D'OUVERTURE

### OPTIONS FACULTE

Dans certaines filières ou certains parcours, de L2-L3, des cours à choix multiples (« Options Faculté ») sont proposés pour permettre aux étudiants de s'ouvrir aux autres disciplines : anglais, allemand, espagnol, histoire, géographie, lettres, philosophie.

Le « Catalogue des options Faculté » est disponible en ligne sur le site web de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines : <https://llsh.u-pec.fr/>

#### Inscriptions

L'inscription aux options Faculté devra s'effectuer auprès du secrétariat pédagogique de l'option choisie.

### UE D'OUVERTURE

Proposées par toutes les facultés de l'UPEC et certains services de l'université (Sports et Culture), les UE d'ouverture doivent être choisies en dehors de votre mention ou de votre spécialité et permettent de faire l'apprentissage de compétences transversales pour lesquelles vous avez un intérêt personnel.

Elles sont répertoriées par semestre dans le 'Guide des UE d'ouverture', disponible en ligne : <https://www.u-pec.fr/>

#### Inscriptions

L'inscription aux options d'ouverture s'effectue en ligne sur l'espace numérique de travail E-Campus des étudiants à des dates précises indiquées sur le site Internet de l'UPEC.

***NB : la liste des options est limitée. Il est exclu de choisir en option un cours qui n'est pas référencé dans les deux catalogues.***

# L2-L3 : PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (INFORMATIQUE APPLIQUÉE – TICE)

## DESCRIPTIF

Cette ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en deuxième année. Régime spécifique pour les géographes. L'enseignement vise à compléter la formation initiée en L1. Contrairement à l'ECUE de L1 identique pour tous, les contenus proposés en L2 prennent des orientations différentes selon les enseignants, les groupes de TD ainsi que le régime (général ou dérogatoire). A choisir dans la mesure des places disponibles et des compatibilités d'emploi du temps parmi les axes suivants :

Axe 1 : Infographie et outils de conception de produits numériques, initiation au web design. (P. DE BRITO)

Axe 2 : Montage audio et vidéo d'un mockumentary (M. TRIBOY)

### Régime dérogatoire, double licence

Les étudiants inscrits au régime dérogatoire et/ou en double licence doivent obligatoirement contacter l'enseignant référent [matthias.triboy@u-pec.fr](mailto:matthias.triboy@u-pec.fr) le plus tôt possible pendant le semestre.

### Modalités d'évaluation

Régime général : au moins 2 évaluations pendant le semestre, ces évaluations ont lieu pendant les TD.

Régime dérogatoire : une épreuve unique, modalités et calendrier définis par le service scolarité et examens.

# PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

## Mon niveau de langue vivante, mon inscription, mes cours

### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais (non débutant), Arabe, Espagnol, Portugais (non débutant), Latin et Grec ancien, Italien (niveau B1 minimum) et le Russe qui est réservé aux étudiants en LEA (L2, L3, master).

### Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0. Voir le livret Lansad.

# ÉTUDES ET SCOLARITE

---

Vous trouverez ci-dessous les liens des textes réglementaires relatifs à votre scolarité :

- Règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil : <https://www.u-pec.fr/fr/universite/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne>
- Règlement des examens : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-examens>
- Règlement des jurys : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-jurys-de-l-upec>
- Bornes universitaires : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/bornes-universitaires>
- Contrôles des connaissances et organisations des enseignements : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/controle-des-connaissances-et-organisation-des-enseignements>
- Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/modalites-pedagogiques-speciales-concernant-les-etudiants-en-situation-particuliere>
- Principes et organisation des UE d'ouverture : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture/principes-et-organisation-des-ue-douverture>

## RÉGIME GÉNÉRAL : spécificité de l'UFR des Lettres, Langues et Sciences Humaines :

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. A chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

### I - L'assiduité obligatoire aux TD :

**À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu**

**II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI)**, la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

*Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.*

**III - Dans le cadre de l'examen terminal**, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

*En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).*

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

## RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique. En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique. Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant **l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu** (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

*En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III - régime général).*

**Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.**

## COMPENSATION DES RESULTATS

### Modalités de compensation

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisés dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants

## CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

**L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1.** Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »



# RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

---

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

Règle de progression :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3<sup>e</sup> année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

## I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

## II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

## III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

## RÈGLES DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE

En licence

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

## AJAP (AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

---

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3<sup>e</sup> année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. Vous devrez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.

# SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE

---

## LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : [www.upec.fr](http://www.upec.fr) > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > bibliothèques

## LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitæ, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact :

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,  
Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier  
94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

[scuio-baip@u-pec.fr](mailto:scuio-baip@u-pec.fr), 01 41 78 47 96

En savoir plus : [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > Étudiant > Orientation

## LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative. Les différentes antennes :

- Culture

> 01 45 17 70 65, [culture@u-pec.fr](mailto:culture@u-pec.fr)

- Vie associative et engagement

> 01 45 17 65 21, [association@u-pec.fr](mailto:association@u-pec.fr)

- Emplois étudiants

> 01 45 17 65 20, [jobcampus@u-pec.fr](mailto:jobcampus@u-pec.fr)

- Logement

> 01 45 17 70 64, [logement@u-pec.fr](mailto:logement@u-pec.fr)

- Bourses et aides

> 01 45 17 11 51, [social@u-pec.fr](mailto:social@u-pec.fr)

- Permanence juridique

> [permanencejuridique@u-pec.fr](mailto:permanencejuridique@u-pec.fr)

En savoir plus : [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > vie-de-campus

## **DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES**

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme  
> +33 (0)182 69 48 56, [international@u-pec.fr](mailto:international@u-pec.fr)
- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges  
> +33 (0)182 69 48 56, [relint@u-pec.fr](mailto:relint@u-pec.fr)

## **MÉDECINE PRÉVENTIVE**

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1<sup>er</sup> cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

## **Contact**

Site Campus centre – niveau parking - La maison de la Santé

[ssu@u-pec.fr](mailto:ssu@u-pec.fr), 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, [handicap@u-pec.fr](mailto:handicap@u-pec.fr)

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> [stop-violences@u-pec.fr](mailto:stop-violences@u-pec.fr)

## **LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE**

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

### **Site Campus Centre**

**Bâtiment T** – 3<sup>e</sup> étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

**Bâtiment P4** - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

## **CAMPUS MAIL DES MECHEs**

**Bâtiment de Sciences économiques et de gestion** – 2<sup>e</sup> étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

### **Site de l'IUT Sénart**

**Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée)** : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h - 18h

# VOCABULAIRE EN USAGE

---

**AGREGATION** : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

**CAPES** : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

**CAPLP** : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

**CVCE** : Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi «Orientation et réussite des étudiants», due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

**CRPE** : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

**CM** : Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

**DEUG** : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

**DST** : « Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

**ECTS** : European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

**ECUE** : Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

**FA** : L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

**FC** : Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

**FI** : Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

**FSDIE** : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

**INSPÉ** : Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

**LAS** : Licences option Santé ou Licences Accès Santé

**Master** : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

**Masters MEEF** : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

**Options « Faculté »** : options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://lettres-sh.u-pec.fr/>

**Options d'ouverture**) : ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

**Parcours** : Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

**TD Travaux dirigés** : cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

**Thèse de doctorat** : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

**UE** : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

**UFR** : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

**VAE** : Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : [fc-vae@u-pec.fr](mailto:fc-vae@u-pec.fr)

**VAP** : Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation. En savoir plus : [fc-vae@u-pec.f](mailto:fc-vae@u-pec.f)

# Dans quelle salle a lieu mon cours ?

➔ <https://ade.u-pec.fr>

1



Je me connecte  
utilisateur : LLSH\_web  
pas de mot de passe

2



Je sélectionne le bon dossier  
en cliquant sur les flèches  
groupe > UFR lettres CC  
> Enseignements 1er semestre

3



Je vérifie le jour et la semaine  
En sélectionnant votre jour  
dans l'agenda

ade



# Où se trouve ma salle ?

<https://www.u-pec.fr/fr/plans-d-access>

## CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i  
i3 = couloir i3 (jaune)      2 = 2ème étage  
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P  
P2 = couloir P2      019 = numéro de salle

## MAIL DES MÊCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI      2 = 2ème étage  
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG      3 = 3ème étage  
303 = numéro de salle

## LA PYRAMIDE

Salle **pyr-103**

pyr = Bâtiment La Pyramide      1 = 1er étage  
103 = numéro de salle



# Les salles **cachées**

**Salle i1-P28**

**Salle i1-P34**

Bâtiment i

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers du bâtiment i  
et par le parking couvert de l'Upec

*Fléchage des salles niveau parking*



**Salle BM-006**

**Salle BM-102**

à côté du bâtiment P

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers face bâtiment P  
après la BU



**Salle pf901**

**à pf904**

Face au bâtiment P

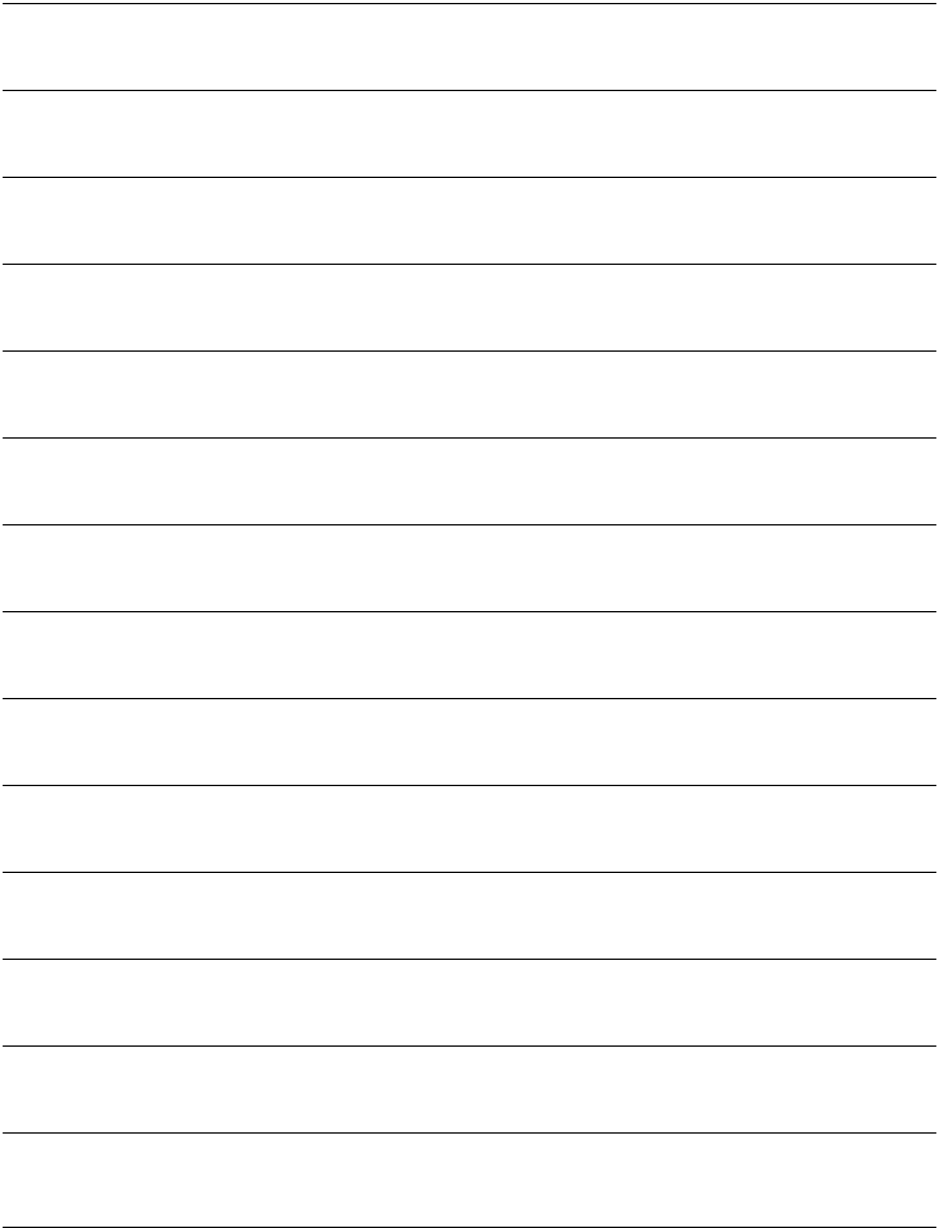
Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers extérieurs  
entre la maison des étudiants  
et le local de Résus+ (dalle)









### **Secrétariat Histoire**

Campus centre, bâtiment i, 1ère étage, couloir I2, bureau 116

**01 45 17 10 91**  
**sec.histoire-llsh@u-pec.fr**

### **Université Paris-Est Créteil**

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex  
Métro 8 : Créteil Université

 **<http://llsh.u-pec.fr>**